

La situation du commerce en 2023 (éd. décembre)

Rapport établi pour la Commission des
comptes commerciaux de la Nation

Documents de travail

N°2023-24 – Décembre 2023



Philippe GALLOT
Sabine BEY
Jacques BONFILS
Jean FINOT
Ariel GAMRASNI
Nathalie LÉPINE
Philippe POTTIER
Pierre-Marie ROMAIN
sous la direction de
Nila CECI-RENAUD



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Document de travail N°2023-24

**La situation du commerce
Tendances 2023
(Édition décembre)**

**Rapport établi pour la Commission
des comptes commerciaux de la Nation**

Division Commerce

Décembre 2023

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

Rapport établi pour la réunion de la Commission des comptes commerciaux de la Nation du 21 décembre 2023.
Philippe GALLOT, Jacques BONFILS, Jean FINOT, Ariel GAMRASNI, Nathalie LÉPINE et Philippe POTTIER pour la
Division Commerce de l'Insee, Sabine BEY et Pierre-Marie ROMAIN pour la Banque de France, sous la direction de
Nila CECI-RENAUD, rapporteuse de la Commission.

Le présent rapport est accessible sur le site de l'INSEE www.insee.fr en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistiques et études :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce](#)

Pour en savoir plus

- ARION G., « Stabilité de l'emploi salarié dans le commerce de détail en 2022, les effectifs au contact du client diminuent depuis 2016 », *Insee Première*, n°1966, septembre 2023.
- IPDJIAN L., « 30 000 magasins alimentaires sous réseaux d'enseigne couvrent tous les bassins de vie », *Insee Focus*, n°305, juillet 2023.
- LAURENT T., MORVAN F., QUÉVAT B., « Les comptes de la Nation en 2022. L'activité économique achève son rebond, sur fond de forte hausse des prix », *Insee Première*, n°1950, mai 2023.
- Département de la conjoncture, « Point de conjoncture du 7 septembre 2023 », septembre 2023.

La situation du commerce en 2023

Résumé :

En 2023, le volume des ventes dans le commerce diminuerait par rapport à 2022, mais moins que la moyenne de la zone euro. L'activité baisserait dans le commerce de gros et le commerce de détail tandis qu'elle s'accroîtrait dans le commerce et la réparation d'automobiles. Les dépenses de consommation des ménages ainsi que celles des administrations ralentiraient en 2023.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation d'automobiles, consommation des ménages.

The economic situation of trade in 2023

Abstract :

In 2023, volume of sales in the trade would fall back, but less than in the euro zone. Wholesale trade and detail trade would dwindle, but not motor trade. Household consumer spending and Government consumption expenditure would decelerate in 2023.

Keywords :

Trade, retail trade, wholesale trade, automotive trade and repair, household consumption.

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88, avenue Verdier – 92541 MONTROUGE Cedex
Téléphone : 01.87.69.50.00
Adresse internet : <https://insee.fr>
© Insee 2023

SOMMAIRE

CHAPITRE I : TENDANCES 2023	10
1 – Les ventes en volume dans les secteurs commerciaux diminuent en 2023	12
1.1 – Repli du commerce de gros	12
1.2 – Le commerce de détail se contracte en 2023	13
1.3 – En 2023, l'activité du commerce et de la réparation d'automobiles est très dynamique	15
2 – L'emploi salarié du commerce ralentit au premier semestre 2023	20
2.1 – Le commerce gagne 8 100 emplois salariés hors intérim au premier semestre 2023	21
2.2 – L'emploi intérimaire recule fortement, après une légère hausse en 2022	22
3 – Des salaires plus élevés dans le commerce de gros	24
CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS	26
1.1 – La clientèle intérieure du commerce de gros : près de la moitié de l'activité tournée vers des producteurs ou des détaillants	29
1.2 – Commerce de gros à l'international en 2021 : 14 % des ventes exportées et 31 % d'achats importés	30
2 – Commerce de détail	32
3 – Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	35
4 – Entre 2019 et 2021, l'excédent brut d'exploitation progresse dans les secteurs commerciaux	37
4.1 – En 2021, la marge commerciale du commerce dépasse son niveau de 2019	37
4.2 – Un faible impact de la crise sanitaire sur la valeur ajoutée des secteurs commerciaux, hors commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	37
4.3 – Une augmentation de l'excédent brut d'exploitation pendant la crise sanitaire	38
CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES	42
1 – La position créditrice du commerce en matière d'investissements directs étrangers reste globalement stable en 2022	42
1.1 – L'essentiel de la position créditrice provient de la forte internationalisation du secteur du commerce de détail en magasin non spécialisé	43
1.2 – Forte concentration des investissements directs à l'étranger dans le secteur du commerce	44
1.3 – Les pays de l'Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français	46
1.4 – L'origine ultime des investissements directs étrangers se situe aussi au Royaume-Uni et aux États-Unis	48
2 – Les groupes étrangers réalisent près d'un quart du chiffre d'affaires des sociétés commerciales	50
2.1 – La part des groupes étrangers est plus importante dans le commerce de gros	50
2.2 – Les groupes européens contrôlent 70 % de l'activité des filiales commerciales des groupes étrangers	51
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	53
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	54
ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER	56

CHAPITRE I : TENDANCES 2023	10
Graphique 1 : Indices de volume des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires (évolution)	11
Graphiques 2 et 3 : Volume des ventes dans le commerce de gros (évolution).....	13
Graphique 4 et 5 : Volume des ventes dans le commerce de détail (évolution)	15
Graphique 6 : Volume des ventes dans le commerce et la réparation d'automobiles (évolution)	16
Encadré : L'activité commerciale recule dans le commerce de détail et le commerce de gros en France comme en zone euro	17
Graphique 7 : Indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles	17
Graphique 8 : Indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de gros	18
Graphique 9 : Indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles.....	18
Graphique 10 : Commerce de détail : évolution probable de la demande au cours des 3 prochains mois.....	19
Graphique 11 : Intention d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois.....	19
Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1 ^{er} trimestre 1994).....	21
Tableau 1 : Effectifs salariés hors intérim en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)	22
Tableau 2 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers).....	22
Tableau 3 : Nombre d'intérimaires en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %) ..	23
Tableau 4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers).....	23
Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1 ^{er} trimestre 2003).....	24
Tableau 5 : Salaires bruts horaires moyens dans le commerce en 2021 (en euros).....	24
Tableau 6 : Salaires bruts horaires moyens, par sexe et profession, dans le commerce en 2021 (en euros).....	25
CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS	26
Graphique 1 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2021 et 2022 (en %).....	26
Graphique 2 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume (en points)	26
Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.	27
Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros.....	28
Graphique 3 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2021.....	29
Tableau 2 : Part des exportations et importations et poids des unités légales exportatrices et importatrices dans les secteurs du commerce de gros en 2021 (en %)	31
Graphique 4 : Ventes au détail du commerce de détail et artisanat commercial, évolutions en 2021 et 2022 (en %).....	32
Graphique 5 : Ventes au détail du commerce de détail et artisanat commercial, contributions à l'évolution en volume (en points)	32
Tableau 3 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial H.T.	33
Encadré 2 : Principes d'évaluation et révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail.....	34
Graphique 6 : Chiffre d'affaires du commerce et réparation d'automobiles, évolutions en 2021 et 2022 (en %).....	35
Graphique 7 : Chiffre d'affaires du commerce et réparation d'automobiles, contributions à l'évolution en volume (en points)	35
Tableau 4 : Chiffre d'affaires du commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.	36
Encadré 3 : Principes d'évaluation et révision du chiffre d'affaires des secteurs du commerce et réparation d'automobiles	36
Tableau 5 : Compte des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2019	39
Tableau 6 : Compte des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2020	40
Tableau 7 : Compte des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2021	40
Encadré 4 : Définitions.....	41

CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES	42
Graphique 1 : Stocks d'investissements directs dans le secteur du commerce depuis 2012 (en milliards d'euros)	42
Tableau 1 : Position nette de la France en investissements directs étrangers par secteur d'activité	43
Tableau 2 : Position nette de la France en investissements directs étrangers par type de commerce	44
Graphique 2 : Décomposition du stock d'investissements à l'étranger des entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros)	45
Graphique 3 : Décomposition du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros)	46
Tableau 3 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (par pays de contrepartie immédiate)	47
Tableau 4 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (par pays de contrepartie immédiate)	48
Tableau 5 : Origine ultime du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes	49
Graphique 4 : Part dans le secteur d'activité du chiffre d'affaires des filiales françaises de groupes étrangers en 2021 (en %)	50
Graphique 5 : Répartition du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par zone géographique d'origine du groupe en 2021 (en %)	51
Graphique 6 : Part du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par nationalité d'origine du groupe en 2021 (en %)	52
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	53
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	54
ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER	56

CHAPITRE I : TENDANCES 2023

Avertissement : Contrairement au rapport de juin, le rapport de décembre, dans la première partie de ce chapitre, ne se base que sur une seule source pour commenter l'activité dans le commerce : les volumes des ventes, indicateurs basés sur les déclarations de TVA, publiés mensuellement par l'Insee. Les volumes de ventes de l'année 2023 sont connus jusqu'au mois de septembre, ainsi tous les taux de croissance de l'activité commerciale pour l'année 2023 de cette partie sont des acquis de croissance à l'issue du mois de septembre.

En 2023¹, le volume des ventes dans le commerce diminuerait de 0,8 % par rapport à 2022. L'activité baisserait dans le commerce de gros et le commerce de détail tandis qu'elle s'accroîtrait dans le commerce et la réparation d'automobiles. Les dépenses de consommation des ménages ainsi que celles des administrations ralentiraient. L'investissement perdrait en dynamisme sous l'effet principalement de l'amplification de la baisse de l'investissement des ménages.²

Dans le **commerce de gros**, l'activité diminuerait de 2,3 % en 2023 (acquis de croissance à fin septembre) après une hausse de 2,0 % en 2022. En particulier, elle se contracterait fortement chez les grossistes en produits alimentaires, boissons et tabac, dans les autres commerces de gros spécialisés (notamment combustibles et matériaux de construction) et dans le commerce de gros non spécialisé. Elle reculerait plus légèrement chez les intermédiaires de commerce et les grossistes en équipements de l'information et de la communication. En revanche, elle serait en hausse dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants et le commerce de gros d'autres produits industriels.

En 2023, les ventes du **commerce de détail hors artisanat commercial** fléchiraient également. L'acquis de croissance à la fin du mois de septembre est de -1,8 % en volume, après une hausse de 3,4 % en 2022. Les ventes se replieraient nettement pour les magasins spécialisés dans le commerce de détail de carburants, le commerce de détail d'autres équipements du foyer (hors TIC) et le commerce de détail alimentaire. Elles diminueraient également dans le commerce de détail hors magasin mais de façon moins marquée. A l'opposé, elles continueraient de croître pour les magasins spécialisés dans les équipements de l'information et de la communication, les biens culturels et de loisirs et les autres magasins spécialisés (notamment chaussures et articles de cuir, produits pharmaceutiques et parfumerie et produits de beauté).

L'activité du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** se redresserait très nettement : elle s'accroîtrait de 8,3 % en 2023, après une baisse de 1,0 % en 2022. L'activité augmenterait fortement dans le commerce de véhicules automobiles (+12,0 % par rapport à 2022) et dépasserait pour la première fois son niveau de l'année 2019. Elle progresserait modérément dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles et le commerce d'équipements automobiles, tandis qu'elle reculerait pour le commerce et réparation de motocycles.

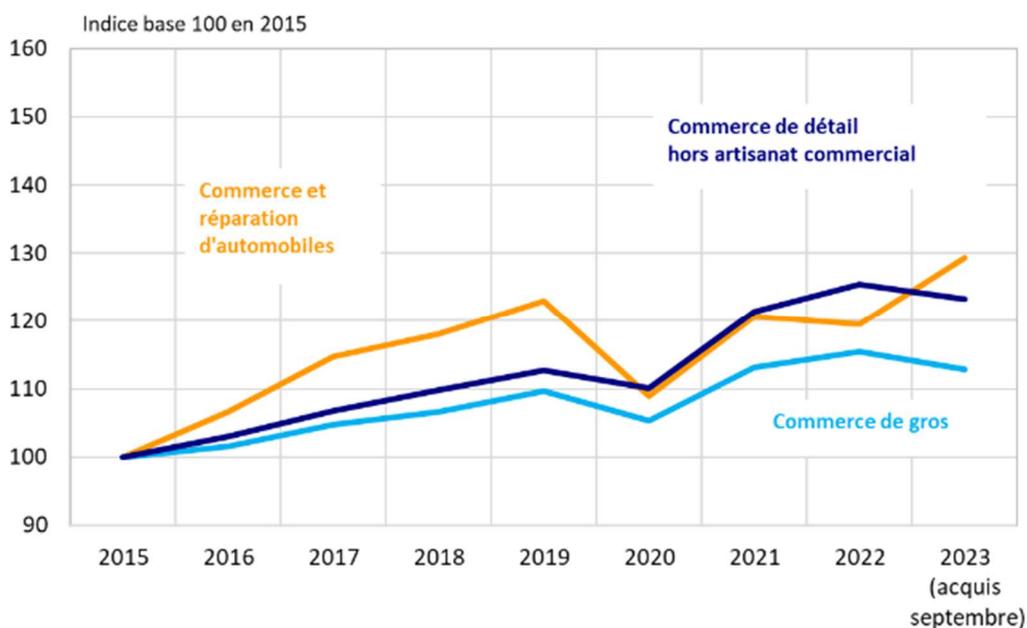
Au premier semestre 2023, l'**emploi salarié total** du commerce (y compris intérim) croît très légèrement de +0,1 % (+3 300 salariés), soit moins fortement que celui du tertiaire marchand (+0,8 %). L'emploi total (y compris intérim) augmente de 0,6 % dans le commerce de gros et dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles tandis qu'il diminue de 0,3 % dans le commerce de détail. L'**emploi salarié hors intérim** du commerce augmente de 0,2 % (+8 100 emplois salariés en six mois). A l'opposé, l'**emploi intérimaire** recule de 6,2 % dans le commerce au premier semestre 2023 (-4 800 intérimaires), soit plus fortement que dans le tertiaire marchand (-3,6 % au premier semestre).

¹ L'acquis de croissance d'une variable pour l'année 2023 correspond au taux de croissance de la variable entre l'année 2023 et l'année 2022 que l'on obtiendrait si la valeur mensuelle de la variable demeurait jusqu'à la fin de l'année 2023 au niveau du dernier mois connu (ici le mois de septembre).

² Insee – Note de conjoncture – octobre 2023

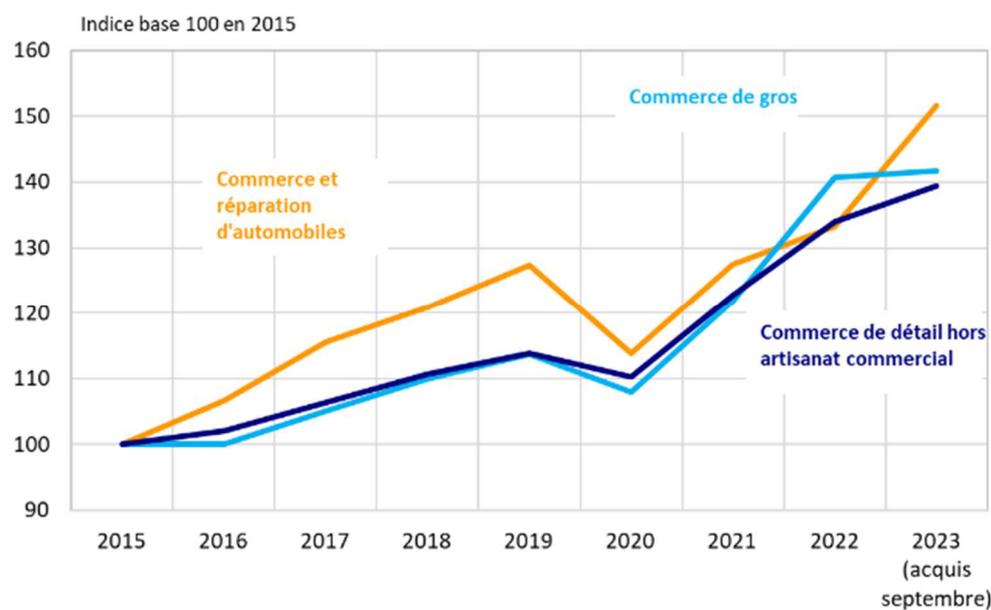
Graphique 1 : Indices de volume des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires (évolution)

Indices de volume



Source : Insee, indices de volume des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires dans le commerce – Acquis à l'issue du mois de septembre

Indices de chiffre d'affaires



Source : Insee, indices de volume des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires dans le commerce – Acquis à l'issue du mois de septembre

1 – Les ventes en volume dans les secteurs commerciaux diminuent en 2023

Cette première partie commente les évolutions de l'activité en volume sur le début d'année 2023, sur la base d'un acquis de croissance en septembre.

1.1 – Repli du commerce de gros

Le chiffre d'affaires en volume des grossistes diminuerait en 2023 (-2,3 % d'acquis à l'issue du mois de septembre). Ce repli ferait suite à une hausse de 2,0 % en 2022.

Les volumes des ventes des négociants en **produits alimentaires, boissons et tabacs** diminueraient fortement (-5,5 % d'acquis fin septembre 2023 après +0,4 % en 2022), retrouvant ainsi un niveau inférieur à celui de l'année 2020. Toutes les composantes du secteur seraient en repli à l'exception du commerce de gros de fruits et légumes. Celles des grossistes en **produits à base de tabac** se contracteraient de 7,8 % en 2023. Elles poursuivraient ainsi leur baisse tendancielle. Les ventes des grossistes en **sucre, chocolat et confiserie**, en **café, thé, cacao et épices**, en **boissons**, en **produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles** et en **poissons, mollusques et crustacés** reculeraient également de façon notable. Le prix du sucre serait notamment en forte hausse en 2023 du fait en particulier d'inondations au Brésil³ et de sécheresses intenses en Thaïlande et en Inde⁴. Le commerce de gros de **viandes et de produits à base de viande** diminuerait mais moins fortement (-3,0 %), de même que le commerce de gros **non spécialisé de denrées, boissons et tabac**. Seule l'activité des grossistes en **fruits et légumes** augmenterait légèrement par rapport à 2022 (+0,8 %) mais demeurerait en-dessous de son niveau de 2019.

Les ventes des grossistes en **équipements de l'information et de la communication** se replieraient après une forte hausse en 2022 (-2,1 % après +7,1 %). L'activité des grossistes en **ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels** se contracterait (-3,1 %). Celle des grossistes en **équipements de télécommunication**, diminuerait de façon moins marquée (-0,6 %).

Les ventes des grossistes en **biens domestiques** baisseraient légèrement en 2023 (-0,4 % d'acquis en septembre 2023, après +5,7 % en 2022). Ce léger repli recouvrerait des évolutions contrastées. Le commerce de gros de **textiles** reculerait fortement (-14,0 %). Les ventes des grossistes de **meubles, tapis et appareils d'éclairage** reculeraient de 2,9 %. Celles des grossistes de **vaisselle, verrerie et produits d'entretien** diminueraient de 1,3 %. A l'opposé, les ventes des grossistes de **articles d'horlogerie et de bijouterie** seraient en forte progression (+12,5 %). Les ventes des grossistes en **produits pharmaceutiques** continueraient d'augmenter (+1,5 %). Ce secteur n'a jamais cessé de croître depuis au moins 2005, en lien avec les effets démographiques (vieillesse de la population, prolongation de l'espérance de vie⁵). Les ventes des grossistes de **habillement-chaussure**, secteur qui a particulièrement pâti de la crise sanitaire en 2020 mais qui a ensuite largement dépassé son niveau de 2019, continueraient d'augmenter (+0,9 %). Les ventes des grossistes de **parfumerie et produits de beauté** poursuivraient également leur progression (+0,4 %). Les ventes des grossistes en **appareils électroménagers** seraient quasiment stables après leur fort repli de 2022 (+0,1 % après -9,7 %). Ce dernier faisait suite à une hausse exceptionnelle en 2021, qui n'était pas due à un rattrapage post-crise sanitaire (l'année 2020 a été presque neutre pour ce secteur).

Les ventes des **autres grossistes spécialisés** se contracteraient significativement (-5,2 %). Ce secteur est très disparate : les volumes de ventes chuteraient fortement dans trois secteurs du commerce de gros tandis qu'elles seraient en hausse dans quatre autres. L'activité des grossistes en **combustibles et produits annexes, déchets et débris et bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires** diminuerait fortement. Pour ce dernier, il s'agit de la deuxième année consécutive de forte diminution. À l'opposé, Les ventes des grossistes de **produits chimiques, de minerais et métaux, de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage** et d'**autres produits intermédiaires** augmenteraient.

L'activité des grossistes en **produits agricoles bruts et animaux vivants** se redresserait (+5,4 % d'acquis à l'issue du mois de septembre après deux baisses consécutives en 2021 et 2022). La hausse serait très forte dans le commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail (+8,8 %). Ce secteur ne retrouverait cependant pas son niveau de 2019. A l'opposé, l'activité reculeraient fortement dans le commerce de gros de fleurs et plantes (-6,6 %).

Les ventes des grossistes en **autres équipements industriels** augmenteraient de 1,0 % en 2023, après +2,9 % en 2022. Les ventes des grossistes de **machines-outils** s'accroîtraient (+6,2 %) ainsi que celles des grossistes d'**autres machines et équipements** (+1,6 %). A l'opposé, l'activité se tasserait chez les grossistes d'**autres machines et équipements de**

³ La Dépêche, 7 février 2023, « Pourquoi le prix du sucre n'en finit plus de monter »

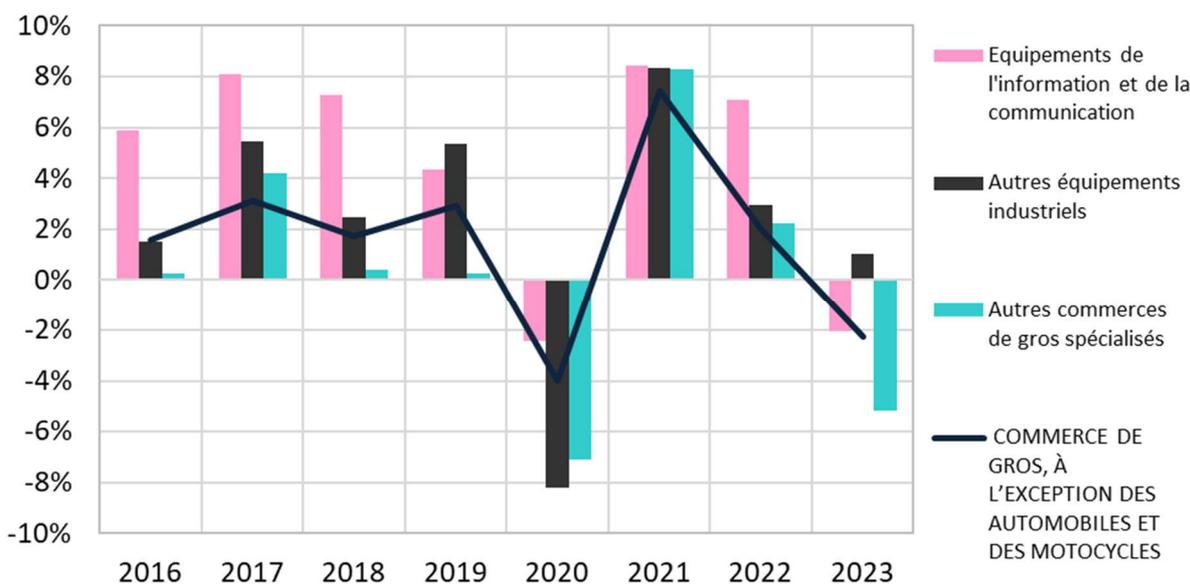
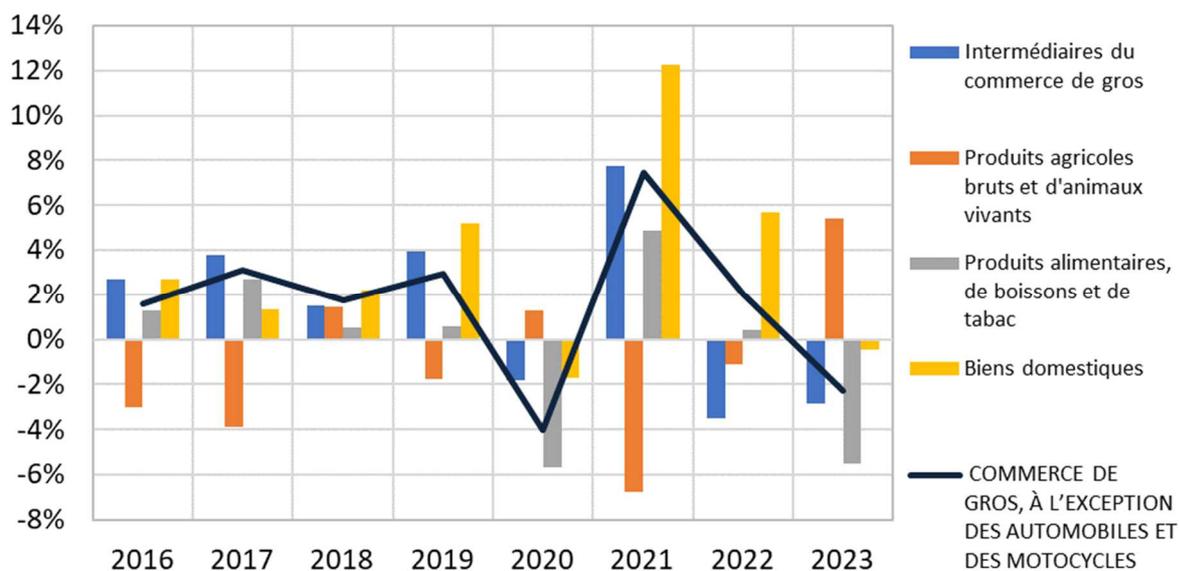
⁴ La Tribune, 6 octobre 2023, « Marché du sucre : les prix au plus haut depuis 13 ans »

⁵ Insee Première N°1927 - 10/11/2022

bureau (-5,1 %), de **machines pour l'industrie textile et l'habillement** (- 4,4 %), de mobilier de bureau (-3,1 %) et de **machines pour l'extraction, la construction et le génie civil** (-2,1 %).

L'activité des **intermédiaires du commerce** s'inscrirait en baisse de 2,9 % en 2023 (après -3,5 % en 2022). Le repli concernerait huit secteurs sur neuf. L'activité diminuerait plus fortement pour les intermédiaires du commerce en **matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis** (-13,0 %). Elle reculerait de façon marquée pour les intermédiaires en **bois et matériaux de construction** (-6,8 %), en **machines, équipements industriels, navires et avions** (-5,9 %), en **denrées, boissons et tabac** (-5,8 %) et en **meubles, articles de ménage et quincaillerie** (-5,3 %). Elle augmenterait légèrement pour les intermédiaires du commerce en **combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques** (+0,9 %).

Graphiques 2 et 3 : Volume des ventes dans le commerce de gros (évolution)



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre.

1.2 – Le commerce de détail se contracte en 2023

En 2023, les ventes en volume des marchandises vendues au détail diminueraient (-1,8 % d'acquis à l'issue du mois de septembre après +3,4 % en 2022). L'activité se replierait tant dans le commerce en magasin que dans le commerce hors magasin. Dans le commerce en magasin, les ventes diminueraient nettement dans les magasins non spécialisés

à prédominance alimentaire et dans l'alimentaire en magasin spécialisé. Les ventes baisseraient également de façon significative dans le commerce de carburants et le commerce d'équipement du foyer (hors TIC) en magasins spécialisés. L'année 2023 est marquée comme l'année 2022 par une forte inflation : en 2023, les prix à la consommation progresseraient de 5,0 %⁶ par rapport à 2022.

L'activité baisserait dans les **magasins non spécialisés** (-3,0 % après +2,2 %). Elle se replierait dans les **magasins à dominante alimentaire** (-4,0 % après +1,1 % en 2022). A l'opposé, elle continuerait d'augmenter fortement dans les **autres commerces de détail en magasin non alimentaire** (comprenant les grands magasins et les bazars) : leurs ventes augmenteraient de 11,3 % en 2023.

L'activité diminuerait de nouveau dans l'**alimentaire en magasin spécialisé** (-4,1 % en 2023 après -2,5 %). Elle serait en baisse chez les détaillants en **poissons, crustacés et mollusques** (-7,2 %), **viande et produits à base de viande** (-3,7 %), **boissons** (-3,7 %) et **fruits et légumes** (-2,6 %). A l'opposé, les ventes des commerces de détail de **pain, pâtisserie et confiserie** augmenteraient (+0,5 %), de même que celles des **tabagistes** (+1,2 %).

Les ventes du commerce de détail de **carburants en magasins spécialisés** se contracteraient (-6,5 % d'acquis en septembre 2023 après + 2,7 % en 2022). Elles resteraient ainsi nettement inférieures à leur niveau de 2019.

Les ventes reculeraient de nouveau dans le secteur **des autres équipements du foyer en magasin spécialisé** (-6,8 % en 2023 après -2,7 % en 2022). La baisse concernerait tous les secteurs. Elle serait forte dans le commerce de détail de **quincaillerie, peintures et verres** (-10,5 %). Elle serait plus modérée pour les détaillants de **meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage** (-4,2 %), de **textiles** (-3,2 %), de **tapis, moquettes et revêtements de murs et sols** (-2,8 %) et d'**électroménager** (-1,8 %).

Les ventes des commerces de détail en **équipements de l'information et de la communication** continueraient d'augmenter en 2023 (+2,2 % après +11,1 % en 2022). La hausse concernerait les détaillants en **ordinateurs, unités périphériques et logiciels** (+4,0 %) et, dans une moindre mesure, les commerces de **matériels audio/vidéo** (+1,9 %). Les ventes des détaillants en **matériels de télécommunication** seraient quasiment stables.

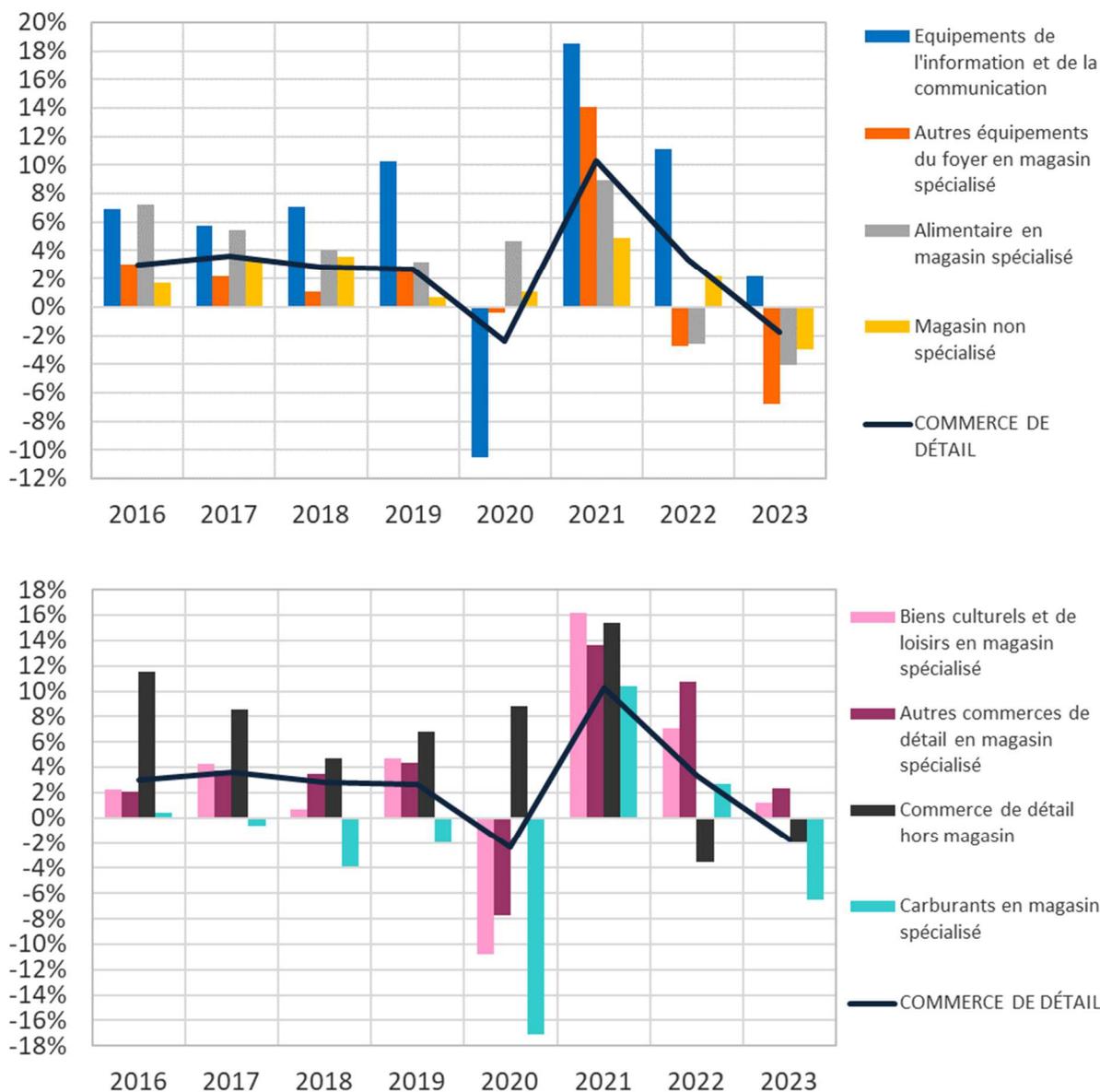
En 2023, les ventes du secteur des **biens culturels et de loisirs** augmenteraient légèrement (+1,2 %), après deux années de forte augmentation. L'activité des détaillants de **jeux et jouets** progresserait notablement (+5,2 % en acquis à fin septembre). L'acquis de croissance de ce secteur est cependant souvent révisé par l'enregistrement des ventes de Noël. Les ventes des magasins de **journaux et papeterie** s'accroîtraient de 3,5 % et celles des **libraires** de 1,9 %. Les ventes d'articles de **sport** seraient stables. Celles des magasins d'**enregistrements musicaux et vidéo** seraient en très légère baisse (-0,2 %).

Les ventes des **autres commerces de détail en magasin spécialisé** continueraient de croître en 2023 mais à un rythme moins soutenu : +2,4 % en 2023 après +10,7 % en 2022. Les ventes de **chaussures et articles de cuir** augmenteraient nettement (+6,4 %) après une très forte hausse en 2022 (+29,8 %) qui leur avait permis de dépasser le niveau de 2019. Celles des commerces de **parfumerie et produits de beauté** continueraient également de progresser (+5,0 %), de même que celles des commerces en **produits pharmaceutiques** (+3,7 %) et des commerces d'**articles d'horlogerie et bijouterie** (+2,1 %). A l'inverse, les ventes des détaillants en **fleurs, plantes, graines, animaux de compagnie et leurs aliments** poursuivraient leur baisse (-5,0 % en 2023 après -6,2 % en 2022). Les ventes des magasins de bien d'occasion se replieraient (-2,5 %), après une forte progression en 2022 (+10,1 %). Les ventes des magasins d'**habillement reculeraient légèrement (-0,3 %)**. Les ventes du commerce d'**articles médicaux et orthopédiques** seraient quasiment stables.

L'activité du **commerce de détail hors magasin continuerait de se tasser** (-1,9 % d'acquis à fin septembre, après -3,5 % en 2022). La baisse concernerait le commerce de détail sur **éventaires et marchés** (-3,6 % après +0,7 % en 2022) et le secteur de la **vente à distance** (-1,7 % après -4,0 % en 2022).

⁶ Insee – Note de conjoncture – octobre 2023

Graphique 4 et 5 : Volume des ventes dans le commerce de détail (évolution)



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre.

1.3 – En 2023, l'activité du commerce et de la réparation d'automobiles est très dynamique

L'activité dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motos progresserait fortement en 2023 (+8,3 %) après un léger repli en 2022 (-1,0 %).

Le **commerce de véhicules automobiles** augmenterait de 12,0 % après un repli en 2022 (-2,7 %). Il dépasserait ainsi pour la première fois son niveau d'avant la crise sanitaire.

En particulier, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves augmente fortement entre 2022 et 2023. Il passe de 1,41 million de véhicules pour la période allant de janvier à novembre 2022 à 1,63 million pour celle allant de janvier à novembre 2023, soit une hausse de 15,6 %. Pour ce type de ventes, les niveaux atteints avant la crise sanitaire ne sont cependant pas retrouvés : en 2018 comme en 2019, les immatriculations sur les onze premiers mois avaient représenté plus de 2 millions de véhicules⁷. Cette baisse des immatriculations de voitures particulières neuves ne se traduit pas nécessairement par une baisse des ventes en volume : d'une part, les ventes de véhicules d'occasion peuvent compenser le recul des ventes de véhicules neufs, d'autre part la structure des ventes se déforme en faveur des véhicules hybrides ou électriques, traduisant une hausse en qualité.

⁷ SDES – Immatriculations de véhicules novembre 2023

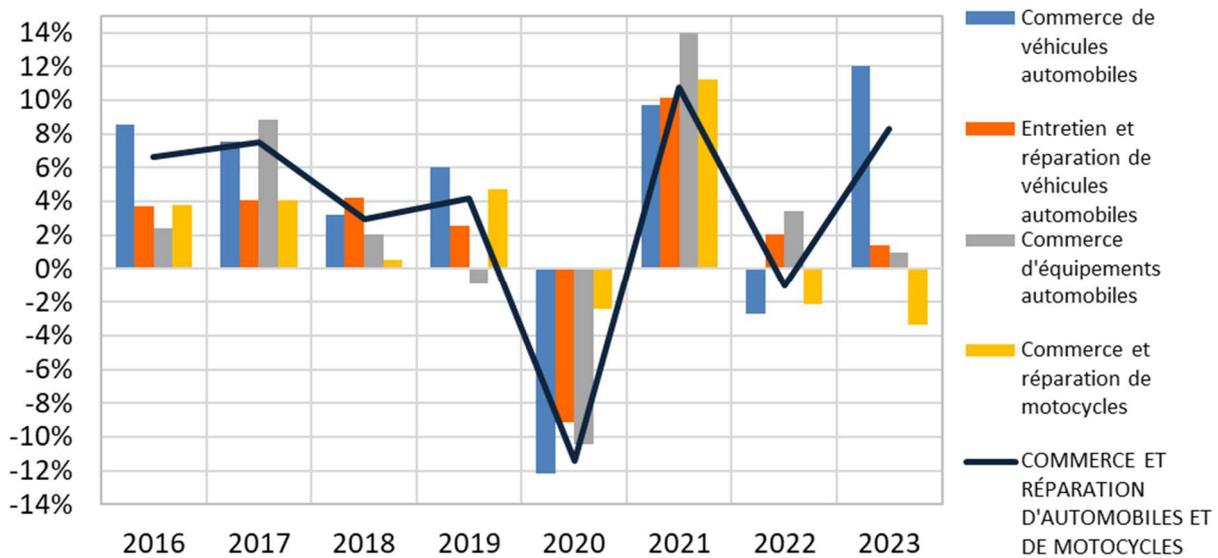
La part du Diesel dans les ventes de véhicules neufs continue de diminuer de façon significative : elle représentait 34 % des immatriculations de voitures neuves en 2019, 30 % en 2020, 21 % en 2021, 15 % en 2022 et seulement 10 % sur les onze premiers mois de 2023. La part de l'essence est quasiment stable à 38 % en 2023 après avoir chuté de 20 points (de pourcentage) entre 2019 et 2022. Les véhicules hybrides, en revanche, représentent 33 % des immatriculations de voitures particulières neuves des onze premiers mois de l'année, alors qu'ils ne représentaient que 6 % du marché en 2019⁸.

Le **commerce d'équipements automobiles** augmenterait de 0,9 % en 2023 (après +3,4 % en 2022). La hausse serait de même ampleur dans le **commerce de détail** et le **commerce de gros** d'équipement automobiles.

L'**entretien et la réparation de véhicules automobiles** augmenterait de 1,4 % en 2023 (après +2,1 % en 2022).

Le **commerce et la réparation de motocycles** reculerait en 2023 (-3,3 %), comme en 2022 (-2,1 %) après une année 2021 exceptionnelle, qui avait porté le niveau de l'activité bien au-delà de celui de 2019.

Graphique 6 : Volume des ventes dans le commerce et la réparation d'automobiles (évolution)



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre.

⁸ SDES – Immatriculations de véhicules novembre 2023

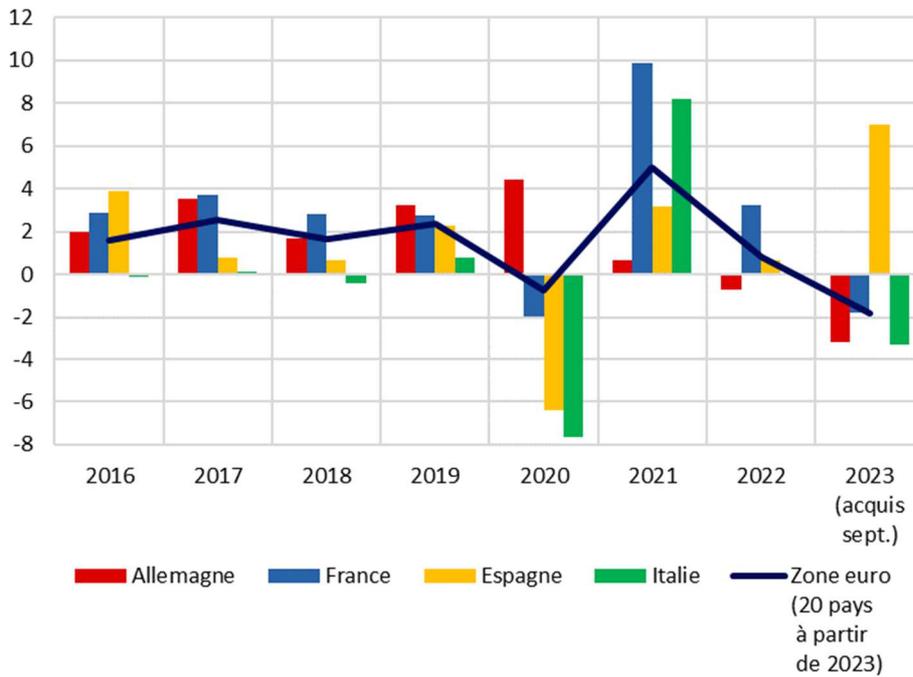
Encadré : L'activité commerciale recule dans le commerce de détail et le commerce de gros en France comme en zone euro

En 2023, le chiffre d'affaires en volume dans le **commerce de détail** se contracte en zone euro (-1,8 % d'acquis à l'issue du mois de septembre, après +0,8 % en 2022). Le repli est de même ampleur en France en 2023 (-1,8 %), après une hausse beaucoup plus marquée en 2022 (+3,2 %). En Allemagne et en Italie, le volume d'affaires du commerce de détail se contracte plus fortement (respectivement -3,2 % et -3,3 %). A l'opposé, il est en forte hausse en Espagne (+7,0 %).

Le **commerce de gros** reculerait en 2023 en zone euro (-3,1 %) après une légère hausse en 2022 (+1,0). Le repli serait plus marqué en Allemagne qu'en France (-3,9 % contre -1,8 %).

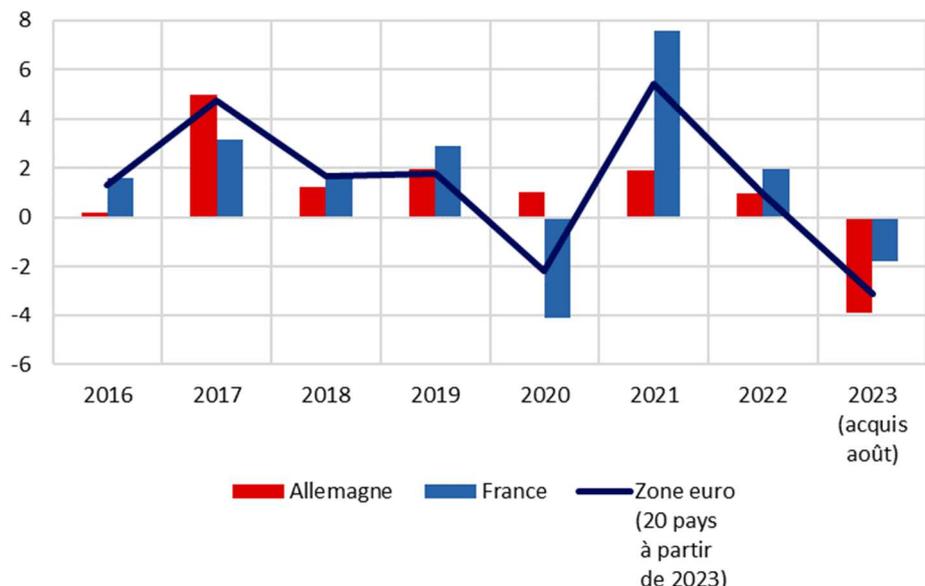
Enfin, le volume affaires s'accroît fortement en 2023 en zone euro dans le **commerce et la réparation d'automobiles** (+6,4 % en acquis à fin août), après une année 2022 où il a stagné. La hausse serait nettement plus marquée en France (+8,2 %) qu'en Allemagne (+3,4 %).

Graphique 7 : Indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles



Source : Eurostat

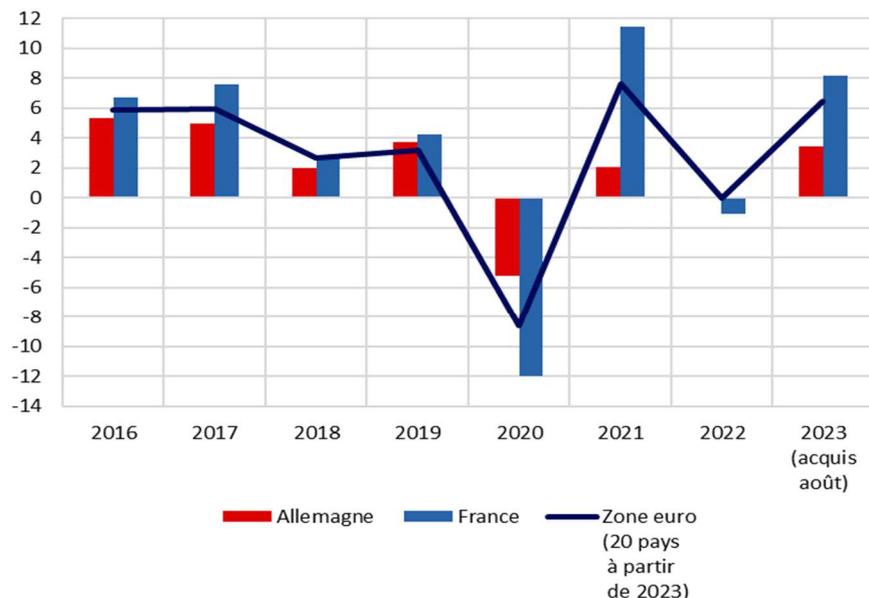
Graphique 8 : Indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de gros



Source : Eurostat

Note : les données concernant l'Espagne et l'Italie ne sont pas disponibles en volume.

Graphique 9 : Indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motos



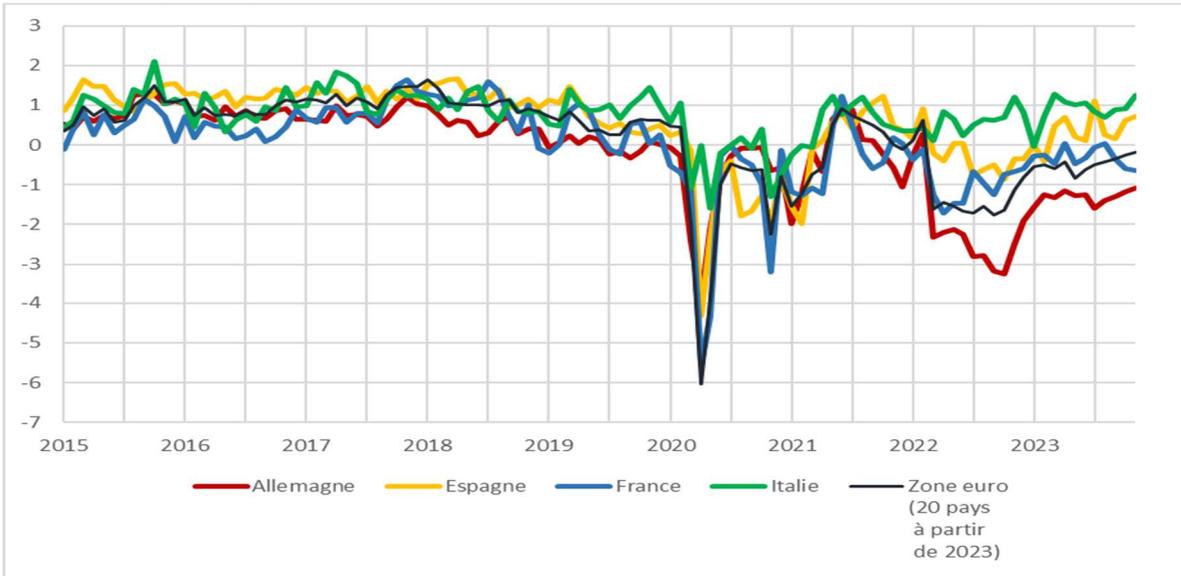
Source : Eurostat

Note : les données concernant l'Espagne et l'Italie ne sont pas disponibles en volume.

Dans le commerce de détail, les prévisions de demande en zone euro s'approchent de leur moyenne de longue période en fin d'année 2023 après avoir amorcé un rebond fin 2022. Au second semestre 2023, la consommation pourrait bénéficier du reflux de l'inflation et du rattrapage progressif des salaires⁹. En France, après s'être redressées dès le début de 2022, les prévisions de demande ont retrouvé leur niveau de longue période en cours d'année 2023. Celles-ci se tassent cependant légèrement en fin d'année. En Allemagne, le climat des affaires a rebondi dès la mi-2022 sans toutefois retrouver en 2023 son niveau de longue période. En Italie et en Espagne, la confiance des détaillants se maintient au-dessus de son niveau de longue période depuis la fin de l'hiver.

⁹ Insee – Note de conjoncture – octobre 2023

Graphique 10 : Commerce de détail : évolution probable de la demande au cours des 3 prochains mois
Données centrées réduites

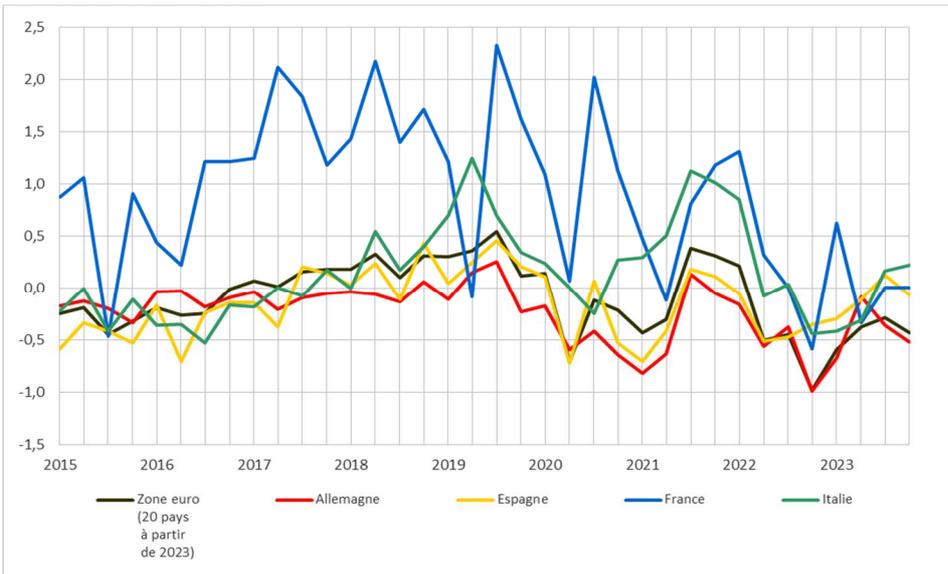


Source : DG ECFIN (Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne)

Note : Données mensuelles désaisonnalisées non corrigées des effets de calendrier, centrées réduites sur la période 2000-2023.

Du côté des consommateurs, les intentions d'achat d'une automobile dans les 12 prochains mois se redressent en 2023 après une baisse marquée entre la mi-2021 et fin 2022. En France, après un pic début 2023 suivi d'un reflux au printemps, elles sont proches de leur niveau de longue période au deuxième semestre. En Allemagne, après un pic au deuxième trimestre, elles refluent au second semestre, demeurant ainsi sous leur niveau de longue période.

Graphique 11 : Intention d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois
Données centrées-réduites



Source : DG ECFIN (Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne)

Note : Données trimestrielles désaisonnalisées non corrigées des effets de calendrier, centrées réduites sur la période 2000-2023.

2 – L'emploi salarié du commerce ralentit au premier semestre 2023

À la fin du premier semestre 2023, 3,8 millions de personnes (dont 3,5 millions de salariés) travaillent dans les secteurs commerciaux. Par rapport à la fin de l'année 2022, l'emploi salarié total (y compris intérim) croît très légèrement dans le secteur du commerce (+0,1 %, soit +3 300 salariés). Cette progression est inférieure à celle de l'ensemble du tertiaire marchand (+0,8 %). La hausse est plus forte dans le commerce de gros et dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+0,6 %) tandis que l'emploi salarié du commerce de détail est en baisse (-0,3 %).

À la fin du premier semestre 2023, 3,4 millions de salariés travaillent dans les secteurs commerciaux¹⁰ hors intérim. Parmi eux, 56 % exercent dans le commerce de détail et 31 % dans le commerce de gros.

Après +4,0 % en 2020 et +0,7 % en 2021, l'emploi salarié hors intérim du commerce progresse de 0,2 % au cours du premier semestre 2023. Le secteur gagne ainsi 8 100 emplois salariés en six mois. Cette hausse des effectifs salariés concerne le premier trimestre (+0,2 %) et dans une moindre mesure le second (+0,1 %). L'emploi salarié commercial progresse cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand hors intérim (+0,9 %).

L'emploi salarié hors intérim s'accroît de 0,6 % dans le commerce de gros (+6 800 salariés) comme dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+2 500 salariés). À l'opposé, il se replie de 0,1 % dans le commerce de détail (-1 300 salariés).

À la fin du premier semestre 2023, le nombre d'intérimaires s'établit à 73 200 dans le commerce. L'intérim recule de 6,2 % dans le commerce au premier semestre 2023 (-4 800 intérimaires), soit plus fortement que dans le tertiaire marchand (-3,6 % soit -12 300 intérimaires). La diminution du nombre d'intérimaires dans le commerce est plus forte au premier trimestre (-4,3 %) qu'au second (-1,9 %).

L'emploi intérimaire diminue très significativement dans le commerce de détail (-13,2 %) et de façon moins marquée dans le commerce de gros (-1,5 %). Seul le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles augmente le recours à l'intérim au cours du premier semestre (+3,4 %).

Avertissement sur les sources :

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont élaborées par l'Insee à partir de l'enquête Acemo¹¹ et des déclarations des entreprises aux Urssaf. La première diffusion a lieu deux mois et demi après la fin du trimestre.

L'emploi intérimaire trimestriel, évalué depuis 2017 à partir de la DSN (déclaration sociale nominative), est publié par le ministère du Travail (Dares) deux mois et demi après la fin du trimestre.

Ces données trimestrielles font l'objet d'une correction des variations saisonnières, qui peut conduire à réviser les données de l'ensemble des années antérieures.

En juin 2022, des changements méthodologiques ont donné lieu à des révisions sur les données passées, en plus des révisions relatives à la correction des variations saisonnières. Ces changements méthodologiques sont notamment consécutifs à l'inclusion des alternants, au rebaselement et à la rétopolation en séries longues des chiffres des Estimations annuelles d'emploi ainsi qu'au basculement du système statistique de la Caisse nationale de l'Urssaf vers la source des déclarations sociales nominatives.

¹⁰ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

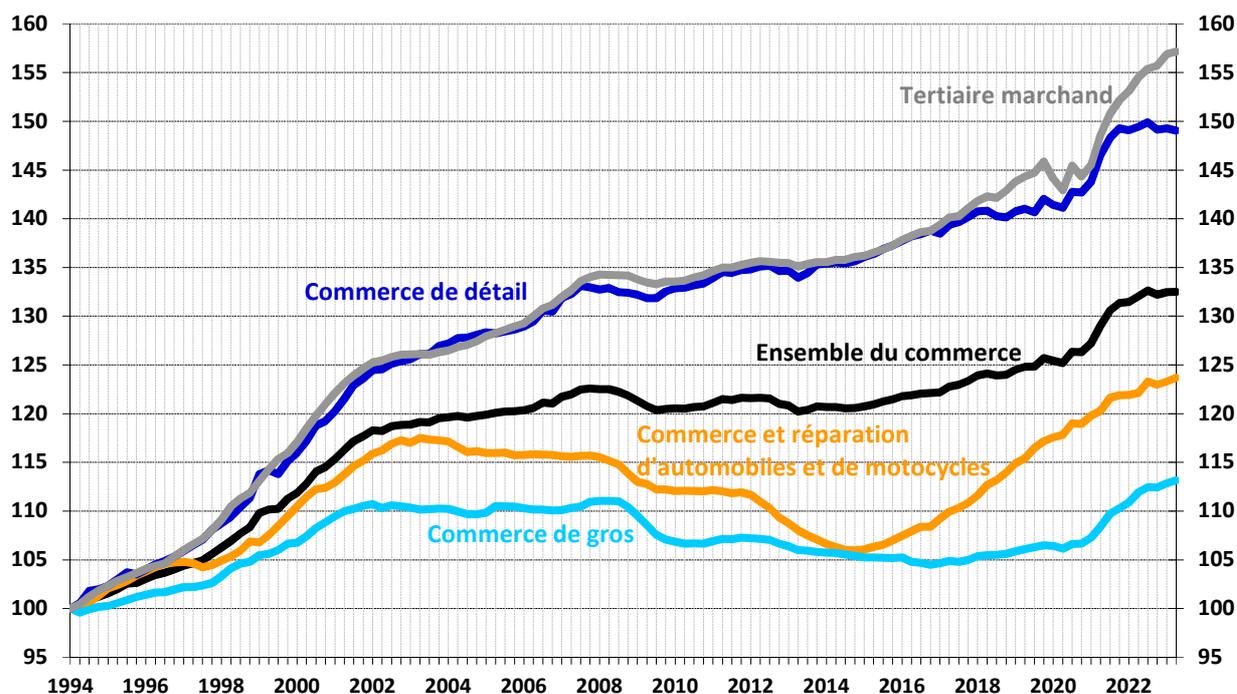
¹¹ Enquête sur l'activité et les conditions de la main-d'œuvre (Ministère du Travail, Dares)

2.1 – Le commerce gagne 8 100 emplois salariés hors intérim au premier semestre 2023

Au cours du premier semestre 2023, l'emploi salarié hors intérim du commerce progresse de 0,2 %. Le secteur gagne 8 100 emplois salariés en six mois après en avoir gagné 22 100 pendant l'année 2022 (+0,7 %).

L'emploi salarié du commerce progresse cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand dans son ensemble (hors intérim). Ce dernier croît de 0,9 % en six mois : il gagne 118 800 emplois, soutenu notamment par la hausse de l'emploi salarié dans les secteurs de l'hébergement (+2,7 %) et des arts, spectacles et activités récréatives (+2,8 %).

Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1^{er} trimestre 1994)



Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin du premier semestre 2023, l'emploi salarié hors intérim du commerce est supérieur de 33 % à son niveau de la fin du premier trimestre 1994.

Au premier semestre 2023, l'emploi salarié augmente de 0,6 % dans le commerce de gros. Ce secteur compte ainsi 6 800 salariés de plus en six mois. La hausse débute au premier trimestre (+0,4 %) et ralentit légèrement au second (+0,3 %).

La hausse de l'emploi salarié est de la même ampleur dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motos (+0,6 % soit un gain de 2 500 salariés). L'emploi augmente de 0,3 % au premier trimestre comme au second.

A l'opposé, l'emploi salarié diminue très légèrement dans le commerce de détail au premier semestre 2023 (-0,1 %). Le secteur perd ainsi 1 300 emplois après en avoir perdu 1 600 en 2022 (-0,1 %). Cette baisse intervient au second trimestre (-0,2 %) après une légère hausse au premier trimestre (+0,1 %).

Tableau 1 : Effectifs salariés hors intérim en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019 T4	2020 T4	2021 T4	2022 T4	2023 T2	Part en 2023 T2 (en %)
Commerce de détail	1 822	1 831	1 915	1 914	1 912	10,9
Commerce de gros	1 000	1 001	1 035	1 055	1 062	6,1
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	405	411	421	425	427	2,4
Total Commerce	3 227	3 243	3 372	3 394	3 402	19,4
Tertiaire marchand	11 780	11 655	12 288	12 572	12 691	72,4
Secteurs principalement marchands	16 446	16 345	17 070	17 406	17 532	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin du deuxième trimestre 2023, le commerce de détail compte 1,912 million de salariés hors intérim. C'est 10,9 % de l'emploi salarié hors intérim des secteurs principalement marchands.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 2 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019 T4	2020 T4	2021 T4	2022 T4	2023 T2	Variation en 2023 T2 (en milliers)
Commerce de détail	1,4	0,5	4,6	-0,1	-0,1	-1,3
Commerce de gros	0,8	0,1	3,4	1,9	0,6	6,8
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2,8	1,5	2,5	0,9	0,6	2,5
Total Commerce	1,4	0,5	4,0	0,7	0,2	8,1
Tertiaire marchand	2,1	-1,1	5,4	2,3	0,9	118,8
Secteurs principalement marchands	2,0	-0,6	4,4	2,0	0,7	125,8

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

* Glissement semestriel en 2023

Note de lecture : Au cours du premier semestre 2023, l'emploi salarié hors intérim dans le commerce de gros augmente de 0,6 %, soit 6 800 emplois. Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

2.2 – L'emploi intérimaire recule fortement, après une légère hausse en 2022

À la fin du premier semestre 2023, le commerce emploie 2,1 % de ses salariés en intérim, soit 73 200 intérimaires. Ce recours à l'intérim est modéré comparativement à l'industrie dans laquelle près de 8 % des salariés sont intérimaires. Un peu plus de la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l'intérim (3,6 % mi-2023) est lié à la plus forte volatilité de son activité.

Tableau 3 : Nombre d'intérimaires en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019 T4	2020 T4	2021 T4	2022 T4	2023 T2	Part en 2023 T2 (en %)
Commerce de détail	27	28	31	33	29	3,8
Commerce de gros	39	36	42	40	39	5,2
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	6	4	5	5	5	0,7
Total Commerce	72	67	78	78	73	9,7
Tertiaire marchand	321	306	348	341	329	43,7
Secteurs principalement marchands	750	702	784	775	751	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin du premier semestre 2023, le commerce de gros emploie 39 000 intérimaires.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019 T4	2020 T4	2021 T4	2022 T4	2023 T2	Variation en 2023 T2 (en milliers)
Commerce de détail	-0,9	5,0	10,8	6,8	-13,2	-4,4
Commerce de gros	0,6	-9,5	18,5	-5,6	-1,5	-0,6
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4,6	-39,4	34,6	9,6	3,4	0,2
Total Commerce	0,4	-6,5	16,1	0,2	-6,2	-4,8
Tertiaire marchand	5,6	-4,6	13,7	-1,9	-3,6	-12,3
Secteurs principalement marchands	-0,1	-6,3	11,6	-1,2	-3,0	-23,1

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

* Glissement semestriel en 2023

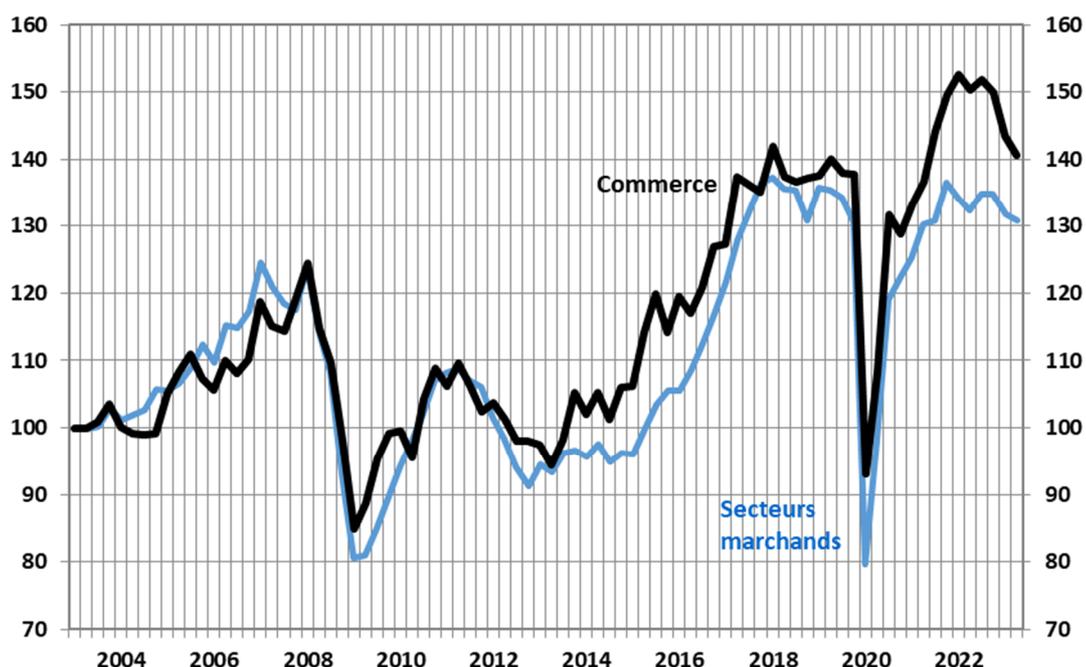
Note de lecture : Au cours du premier semestre 2023, l'intérim dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles augmente de 3,4 %.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

L'intérim recule de 6,2 % dans le commerce au premier semestre 2023. Le recours à l'intérim fléchit de manière très significative dans le commerce de détail (-13,2 % soit -4 400 intérimaires) et de façon moins marquée dans le commerce de gros (-1,5 % soit -600 intérimaires). A contrario, l'intérim progresse dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+3,4 % soit +200 intérimaires).

Au premier trimestre 2023, l'emploi intérimaire du commerce diminue plus fortement (-4,3 %) qu'au second trimestre (-1,9 %).

Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1^{er} trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Note de lecture : À la fin du premier semestre 2023, l'emploi intérimaire dans le commerce est supérieur de 40 % à son niveau de la fin du premier trimestre 2003.

L'emploi salarié total (y compris intérim) augmente ainsi légèrement de 0,1 % au cours du premier semestre 2023 (+3 300 salariés et intérimaires) dans le commerce et de 0,8 % dans le tertiaire marchand (+106 500 salariés et intérimaires).

3 – Des salaires plus élevés dans le commerce de gros

Le salaire brut horaire moyen (hors intérimaires) s'élève dans le commerce à 19,8 euros en 2021. Il est comparable à celui observé dans la construction mais est moins élevé que dans l'industrie et les services en raison notamment d'une plus forte proportion d'employés et de jeunes salariés dans le commerce. Des disparités importantes de salaire existent entre les trois grands secteurs du commerce. C'est dans le commerce de gros, où les salariés sont plus âgés et les cadres proportionnellement plus nombreux, que le salaire brut horaire moyen est le plus élevé. À l'opposé, ce sont les travailleurs à temps partiel du commerce de détail qui sont les moins bien rémunérés. Ils représentent plus du quart des salariés de ce secteur.

Tableau 5 : Salaires bruts horaires moyens dans le commerce en 2021 (en euros)

Secteur d'activité	Temps complet	Temps non-complet	Ensemble
Commerce de détail	16,9	15,1	16,5
Commerce de gros	25,3	25,3	25,3
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	18,7	18,2	18,7
Total commerce	20,3	16,7	19,8
Industrie	23,8	24,9	23,8
Construction	19,4	19,2	19,4
Services (y compris intérim)	22,4	17,9	21,6

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, base Tous salariés 2021

Note de lecture : En 2021, le salaire brut horaire moyen pour un temps complet dans le commerce s'élève à 20,3 euros.

Dans tous les secteurs commerciaux, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les hommes ont un salaire horaire moyen brut supérieur à celui des femmes. En moyenne, le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes de 16,5 % dans l'ensemble du commerce. Il est inférieur de 14,9 % dans les services et de 11,4 % dans l'industrie.

Tableau 6 : Salaires bruts horaires moyens, par sexe et profession, dans le commerce en 2021 (en euros)

Secteur d'activité	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Hommes				
Commerce de détail	32,5	19,4	14,5	14,9
Commerce de gros	44,8	23,1	18,6	15,8
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	34,1	22,8	17,2	15,1
Femmes				
Commerce de détail	28,4	17,5	13,8	13,6
Commerce de gros	38,5	22,4	17,1	14,4
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	30,1	19,6	14,6	13,8

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, base Tous salariés 2021

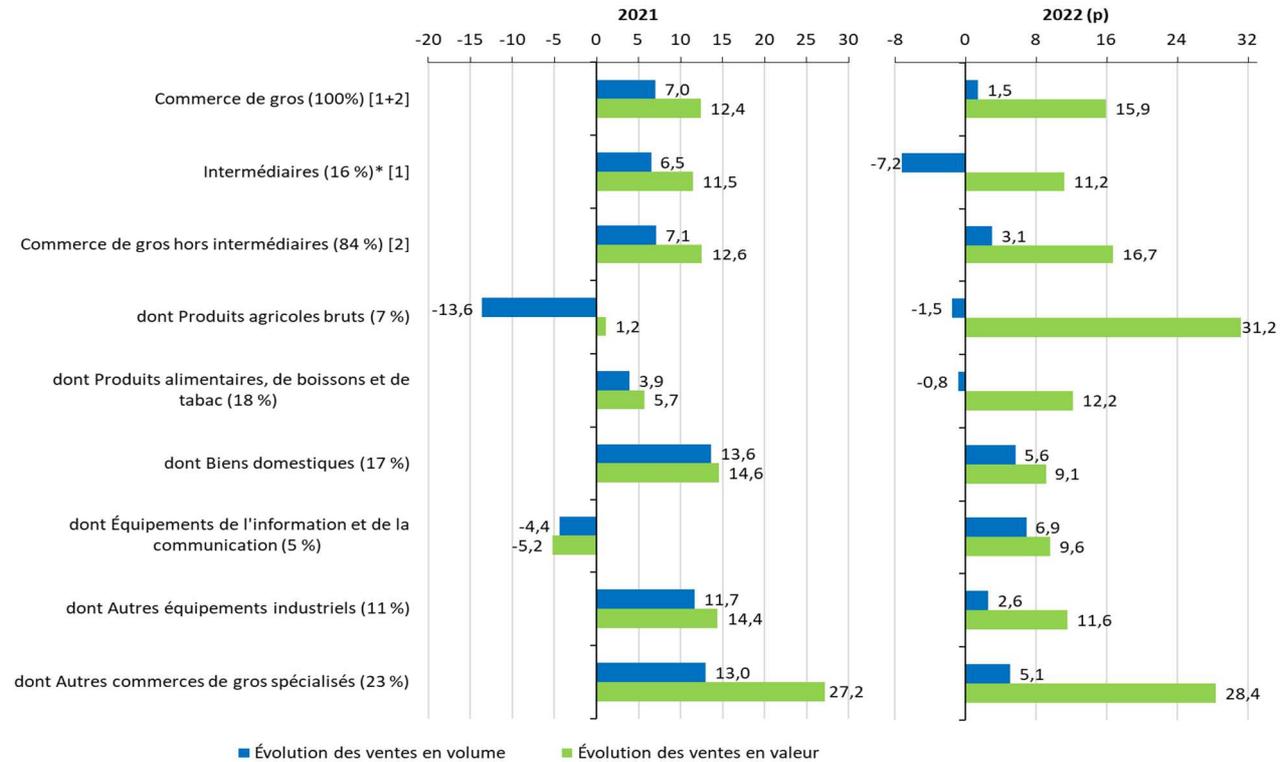
Note de lecture : En 2021, le salaire brut horaire moyen dans le commerce de détail s'élève à 32,6 euros pour les postes occupés par des hommes cadres et à 28,4 euros pour les postes occupés par des femmes cadres.

CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS

Avertissement : Les données de l'année 2022 se basent sur les déclarations mensuelles de chiffre d'affaires, et sont susceptibles d'être révisées.

1 – Commerce de gros

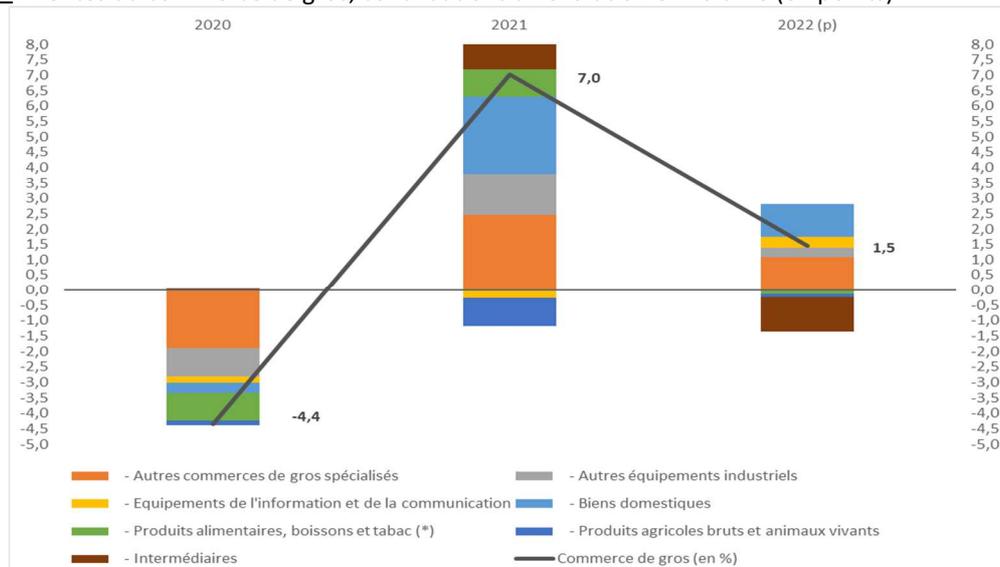
Graphique 1 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2021 et 2022 (en %)



Source : Insee - Comptes du commerce

Lecture : (p) provisoire – (*) en 2022, les ventes des intermédiaires représentent 15 % des ventes des grossistes, hors commerce de gros non spécialisé. L'évolution du commerce de gros non spécialisé n'est pas retracée dans le graphique. Il représente 2 % du commerce de gros en 2022.

Graphique 2 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume (en points)



Source : Insee - Comptes du commerce

Lecture : (p) provisoire – (*) Le commerce de gros non spécialisé a été inclus avec le C.G. de produits alim., de boissons et de tabac pour le calcul des contributions. En 2022, la contribution des intermédiaires du commerce de gros a participé aux différences de ventes de manière négative à hauteur de 1,1 points, tandis que l'ensemble des autres secteurs a participé positivement à hauteur de 2,8 points excepté les produits alimentaires, boissons et tabac ainsi que les produits agricoles bruts et animaux vivants. Les ventes du commerce de gros ont évolué de 1,5 %.

Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

Secteurs	Evolution en volume (en %)			Evolution en valeur (en %)			Montant 2022(p)	
	2020	2021	2022(p)	2020	2021	2022(p)	en Md€	en %
C.G. de produits agricoles bruts	-2,5	-13,6	-1,5	-1,4	1,2	31,2	73,3	6,9
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	-3,8	-14,6	0,2	-1,9	4,4	37,3	57,3	5,4
Autres produits (1)	1,0	-10,9	-6,5	-0,1	-7,4	13,2	16,0	1,5
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	-3,7	3,9	-0,8	-1,9	5,7	12,2	198,7	18,7
Produits frais (2)	0,0	1,6	-3,3	1,6	4,1	11,6	76,2	7,2
Boissons (alcoolisées ou non)	-12,3	13,5	10,1	-11,4	14,3	13,5	30,2	2,8
Autres produits (3)	-3,9	3,0	-2,3	-1,7	4,6	12,2	92,3	8,7
C.G. de biens domestiques	-1,8	13,6	5,6	-2,1	14,6	9,1	189,4	17,8
Produits pharmaceutiques	4,1	8,4	5,7	2,9	9,1	6,6	85,4	8,0
Autres produits (4)	-6,7	18,5	5,6	-6,4	19,7	11,3	104,0	9,8
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	-3,3	-4,4	6,9	-4,1	-5,2	9,6	52,6	4,9
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	1,1	-10,8	6,2	0,5	-12,2	9,2	31,8	3,0
Composants et équipements électroniques et télécommunication	-10,6	7,8	8,0	-11,8	8,1	10,2	20,7	1,9
C.G. d'autres équipements industriels	-8,0	11,7	2,6	-7,3	14,4	11,6	118,3	11,1
Équipements de bureau (5)	-8,2	22,9	-0,8	-8,2	25,9	8,1	4,2	0,4
Matériel électrique	-7,8	13,2	0,7	-7,5	17,6	9,6	22,8	2,1
Autres équipements (6)	-8,0	10,8	3,2	-7,2	13,2	12,3	91,3	8,6
Autres C.G. spécialisés	-9,1	13,0	5,1	-13,7	27,2	28,4	252,9	23,7
Combustibles et produits annexes	-20,8	19,8	23,7	-25,3	31,4	46,3	125,1	11,7
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7)	-0,3	11,0	-8,1	-0,5	18,7	8,2	67,7	6,4
Autres produits (8)	4,9	3,7	-10,8	-5,6	32,0	22,8	60,1	5,6
Commerce de gros hors intermédiaires (9)	-5,2	7,1	3,1	-5,8	12,6	16,7	906,6	85,1
Intermédiaires du commerce	0,3	6,5	-7,2	-2,0	11,5	11,2	158,8	14,9
dont centrales d'achats	-0,1	5,8	-9,3	-2,3	9,8	10,4	132,0	12,4
Commerce de gros et intermédiaires	-4,4	7,0	1,5	-5,2	12,4	15,9	1065,4	100,0

1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussure, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire

Source : Insee – Comptes du commerce.

Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros**Principes d'évaluation**

Les résultats de l'activité des entreprises (ici, des unités légales) du commerce de gros sont présentés en les classant selon leur activité principale. Aussi, les évolutions économiques subissent les à-coups des modifications de structure mettant en jeu des entreprises de secteurs différents ou qui changent de secteur d'une année à l'autre, notamment lors de restructurations.

Les comptes du commerce ont fait l'objet d'une révision méthodologique d'ensemble pour le passage de la base 2014 à la base 2020. Ce changement de base sera documenté en détail lors de la publication du compte central en mai 2024. A cette occasion, les comptes définitifs des années 2019 et 2020 ont exceptionnellement été révisés.

Les résultats définitifs de l'année 2021, sont basés principalement sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane, qui s'appuie notamment sur les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFIP. Les résultats de 2022, estimés, s'appuient sur les résultats définitifs 2021 et l'évolution des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee¹².

Les évolutions présentées pour 2022 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont principalement issues des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee à partir des déclarations CA3 que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA.

Evolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires), données provisoires et révisées)

	Dates de publication des rapports	En volume					En valeur				
		2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
base 2020	décembre 2023			- 4,4 (def)	+ 7,0 (def)	+ 1,5 (p)			- 5,2 (def)	+ 12,4 (def)	+ 15,9 (p)
	décembre 2022			- 3,7 (def)	+ 6,5 (p)				- 4,4 (def)	+ 12,6 (p)	
	juin 2022			- 3,3 (sd)	+ 6,6 (p)				- 4,1 (sd)	+ 12,7 (p)	
base 2014	décembre 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)				+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)		
	juin 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)				+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)		
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 2,6 (p)				+ 3,3 (def)	+ 3,1 (p)			
	juin 2020	+ 2,0 (sd)	+ 2,6 (p)				+ 4,1 (sd)	+ 3,1 (p)			

(def) données devenues définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

Source : Insee - Comptes du commerce

¹² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

1.1 – La clientèle intérieure du commerce de gros : près de la moitié de l’activité tournée vers des producteurs ou des détaillants

En 2021, sur le marché intérieur, l’activité des grossistes (hors centrales d’achats et intermédiaires du commerce) est orientée pour 28,3 % de leur chiffre d’affaires vers l’approvisionnement des producteurs (industriels, artisans et agriculteurs) et à hauteur de 18,0 % vers le commerce de détail.

Vient ensuite la redistribution des marchandises vers des centrales d’achats (17,0 %). Les autres grossistes comptent pour 15,6 %, les autres clients professionnels (administrations, prestataires de services, ...) pour 12,8 %. Enfin, l’activité des grossistes est tournée à hauteur de 8,3 % vers les particuliers.

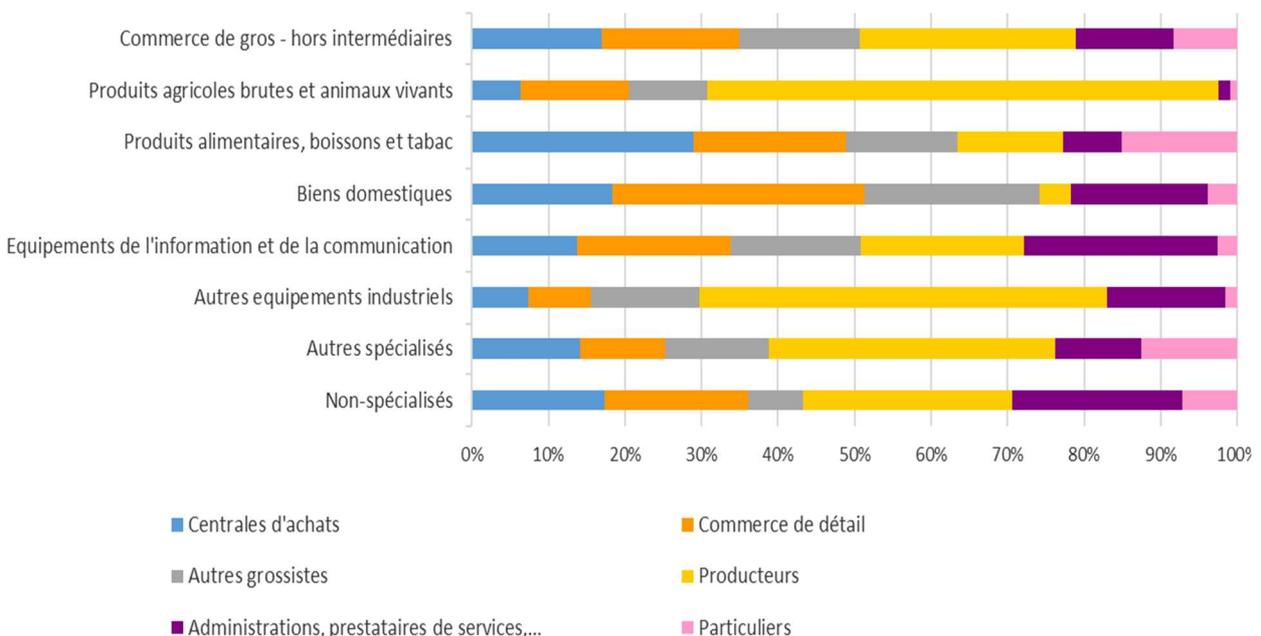
Les grossistes en produits agricoles (céréales, animaux vivants, cuirs et peaux) et les grossistes en autres équipements industriels (hormis mobilier, machines et équipement de bureau) sont très fortement dépendants des commandes des producteurs (respectivement 66,8 % et 53,2 % de leur chiffre d’affaires). C’est également le cas, dans une moindre mesure, des autres grossistes spécialisés (hormis combustibles) et des grossistes non spécialisés, avec respectivement 37,5 % et 27,2 % de leurs ventes intérieures.

À l’inverse, les grossistes spécialisés dans les biens de consommations réalisent une large part de leurs ventes auprès d’autres grossistes ou de centrales d’achats (43,4 % pour les produits alimentaires et boissons et 41,2 % pour les biens domestiques).

Les unités légales spécialisées dans les biens domestiques sont celles où la clientèle du commerce de détail pèse le plus dans le chiffre d’affaires : 32,9 %. À l’opposé, la clientèle du commerce de détail ne représente que 8,1 % des ventes intérieures pour les spécialistes des autres équipements industriels (hormis mobilier, machines et équipement de bureau).

Le volume des ventes à des particuliers est très faible chez les grossistes en produits agricoles (0,9 %), autres équipements industriels (1,6 %). Il est en revanche plus élevé chez les grossistes de produits alimentaires, boissons et tabac (15,1 %).

Graphique 3 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2021



Source : Insee – Comptes du commerce.

1.2 – Commerce de gros à l'international en 2021 : 14 % des ventes exportées et 31 % d'achats importés

Une unité légale est dite importatrice (ou exportatrice) à partir du moment où elle a réalisé au moins un achat (ou une vente) à l'étranger.

Dans la plupart des secteurs du commerce de gros, l'activité est sensible à la demande extérieure et aux tendances du marché mondial. En effet, les exportations représentent 14 % des ventes des grossistes et les importations 31 % de leurs achats. Cependant, le commerce extérieur n'a pas la même importance pour les différents secteurs du commerce de gros.

Ainsi, les ventes des grossistes en boissons (alcoolisées ou non) sont plus sensibles à l'évolution de la demande étrangère que celles des grossistes en produits pour l'installation de l'habitat et la construction. En 2021, les ventes à l'étranger des premiers constituent 26 % de leurs ventes totales, contre 5 % seulement pour les seconds.

L'approvisionnement à l'étranger, relativement faible pour les grossistes en produits agricoles bruts et animaux vivants (12 %), est prépondérant pour ceux en composants et équipements électroniques et télécommunications (78 %).

À un niveau plus agrégé de la nomenclature, et en considérant à la fois le poids des importations et des exportations, le commerce de gros est très présent à l'international dans les équipements de l'information et de la communication et les biens domestiques, et moins présent à l'international dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants.

Le poids des exportations et des importations dans un secteur mesure l'intensité de sa dépendance globale vis-à-vis de l'étranger mais il convient aussi de regarder combien pèsent les unités concernées par ce commerce international.

Les unités légales exportatrices réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires du commerce de gros (54 %). C'est dans le commerce de gros de composants et équipements électroniques et de télécommunication que les unités exportatrices réalisent la part la plus importante du chiffre d'affaires, avec 80 %.

Pour les grossistes de produits agricoles bruts et d'animaux vivants ainsi que le commerce de gros non spécialisé, les unités exportatrices pèsent plus lourd que les importatrices (respectivement 61 % et 48 %, et 68 % et 59 %). Dans les autres secteurs, le poids des unités légales importatrices est supérieur à celui des unités importatrices (respectivement 68 % et 54 % dans l'ensemble du commerce de gros).

En 2021, le poids des entreprises exportatrices s'inscrit en hausse par rapport à 2020 (+ 4 points, de 50 % à 54 % du chiffre d'affaires du commerce de gros), en rupture par rapport à la tendance baissière observée depuis 2014. Le poids des entreprises importatrices reste pour sa part orientée à la hausse depuis 2014.

Tableau 2 : Part des exportations et importations et poids des unités légales exportatrices et importatrices dans les secteurs du commerce de gros en 2021 (en %)

Activités	Ensemble des entreprises		Poids des unités légales	
	Ventes à l'exportation [A]	Achats à l'importation [B]	Exportatrices	Importatrices
CG de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	18	12	61	48
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	20	13	68	55
Autres produits (1)	11	7	39	27
CG de produits alimentaires, de boissons et de tabac (a)	14	24	51	56
Produits frais (2)	10	21	53	51
Boissons (alcoolisées ou non)	26	21	70	58
Autres produits (3)	14	27	43	59
CG de biens domestiques (a)	23	49	65	78
Produits pharmaceutiques	9	43	52	68
Autres produits (4)	34	56	74	87
CG d'équipements de l'information et de la communication	17	67	76	76
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	14	63	74	74
Composants et équipements électroniques et télécommunication	21	78	80	80
CG d'autres équipements industriels	15	46	67	78
Équipements de bureau (5)	6	36	56	73
Matériel électrique	9	31	59	62
Autres produits (6)	16	49	70	82
Autres commerces de gros spécialisés	10	30	47	75
Combustibles et produits annexes (a)	8	21	40	73
Produits pour l'installation de l'habitat et la construction (7)	5	28	40	78
Autres produits (8)	20	46	66	75
CG non spécialisé	13	38	68	59
Intermédiaires du commerce	8	12	35	56
Centrales d'achats (b)	1	7	26	56
Autres intermédiaires	32	49	68	59
Commerce de gros (y compris intermédiaires)	14	31	54	68

Source : Insee - Comptes du commerce, Enquête sectorielle annuelle dans le commerce 2021

Note de lecture : Les ventes de marchandises à l'exportation représentent 18 % des ventes du commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants. Les unités exportatrices réalisent 61 % du chiffre d'affaires du secteur.

[A] Poids des exportations dans les ventes : part des exportations dans les ventes des grossistes (en %).

[B] Poids des importations dans les achats : part des importations dans les achats des grossistes (en %).

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussures, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

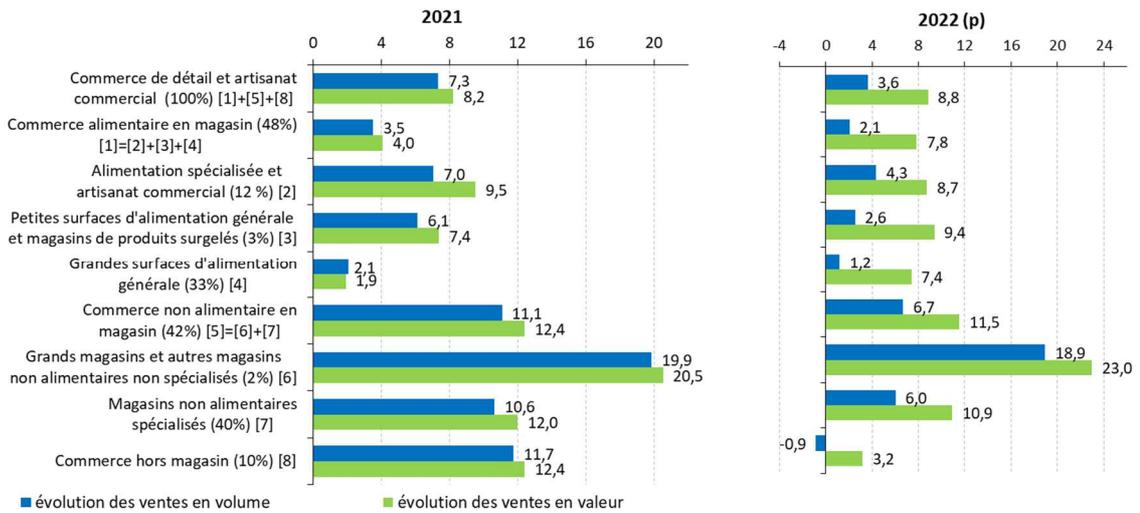
(a) non compris les centrales d'achats de la grande distribution alimentaire, spécialisées sur ces produits.

(b) y compris les centrales d'achats spécialisées de la grande distribution alimentaire.

Source : Insee – Comptes du commerce.

2 – Commerce de détail

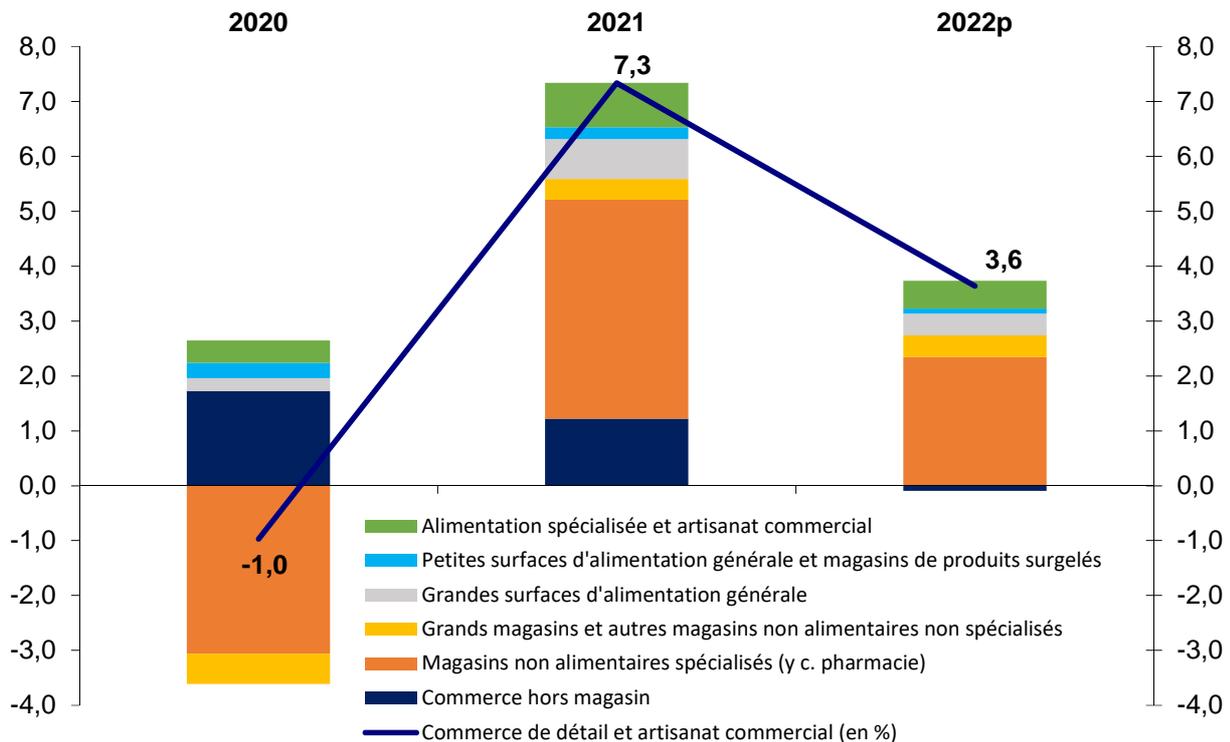
Graphique 4 : Ventes au détail du commerce de détail et artisanat commercial, évolutions en 2021 et 2022 (en %)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Graphique 5 : Ventes au détail du commerce de détail et artisanat commercial, contributions à l'évolution en volume (en points)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Tableau 3 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial H.T.

Formes de vente	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2022p	
	2020	2021	2022p	2020	2021	2022p	en Md€	en %
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	-2,9	6,8	4,2	-2,7	7,7	9,5	526,7	89,8
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	1,9	3,5	2,1	3,7	4,0	7,8	280,5	47,8
<i>Alimentation spécialisée et artisanat commercial¹</i>	3,9	7,0	4,3	9,8	9,5	8,7	68,0	11,6
Boulangeries-pâtisseries	-2,0	12,6	2,5	-1,3	13,3	9,0	16,1	2,7
Boucheries-charcuteries	7,9	1,7	-4,2	10,8	2,6	3,3	9,8	1,7
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	5,4	6,3	7,2	14,3	9,9	9,9	42,1	7,2
<i>Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés</i>	8,6	6,1	2,6	9,5	7,4	9,4	20,6	3,5
<i>Grandes surfaces d'alimentation générale</i>	0,7	2,1	1,2	1,3	1,9	7,4	191,8	32,7
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	-8,3	11,1	6,7	-9,8	12,4	11,5	246,3	42,0
<i>Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés</i>	-22,7	19,9	18,9	-22,6	20,5	23,0	14,0	2,4
<i>Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)</i>	-7,5	10,6	6,0	-9,1	12,0	10,9	232,2	39,6
Carburants	-14,9	9,3	2,0	-24,3	23,1	25,1	21,1	3,6
Technologie de l'information et de la communication	-4,9	8,3	10,9	-7,3	6,5	10,0	4,4	0,7
Équipement du foyer	-2,2	10,6	-2,5	-1,7	11,7	3,1	53,5	9,1
Culture, loisirs	-12,2	8,8	8,5	-11,5	10,7	12,2	21,3	3,6
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	-7,8	11,2	9,8	-9,4	11,0	12,1	132,0	22,5
Habillement-chaussures	-21,0	9,3	12,8	-21,2	9,2	15,7	33,1	5,6
Autres équipements de la personne	-15,8	10,3	14,7	-15,5	11,5	17,6	21,8	3,7
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	4,4	12,0	9,8	1,9	9,8	7,9	53,6	9,1
Autres magasins spécialisés	-5,0	12,7	1,4	-8,7	16,3	12,3	23,5	4,0
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	20,1	11,7	-0,9	20,4	12,4	3,2	60,1	10,2
Commerce sur éventaire ou marché	-7,2	9,8	0,6	-5,8	10,5	6,6	4,6	0,8
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	23,0	11,9	-1,0	23,2	12,6	2,9	55,5	9,5
ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	-1,0	7,3	3,6	-0,7	8,2	8,8	586,8	100,0
<i>dont : artisanat commercial</i>	-2,9	15,6	1,4	-2,0	16,3	8,1	16,5	2,8
<i>dont : commerce de détail (hors pharmacies³) et artisanat commercial</i>	-1,5	6,9	3,0	-1,0	8,0	8,9	533,2	90,9

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

(3) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire

Technologies de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériel audio et vidéo

Équipement du foyer : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer

Culture, loisirs : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets

Autres équipements de la personne : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie

Autres magasins spécialisés : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

Source : Insee – Comptes du commerce

Encadré 2 : Principes d'évaluation et révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail

Principes d'évaluation

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur les chiffres d'affaires des unités légales des secteurs commerciaux. Ceux-ci sont donc sensibles aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

Les comptes du commerce ont fait l'objet d'une révision méthodologique d'ensemble pour le passage de la base 2014 à la base 2020. Ce changement de base sera documenté en détail lors de la publication du compte central en mai 2024. A cette occasion, les comptes définitifs des années 2019 et 2020 ont exceptionnellement été révisés.

Les résultats de l'année 2021, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprises Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFiP et des résultats d'enquêtes (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par forme de vente et par produit).

L'évolution des ventes au détail présentée sur l'année 2022 est provisoire. Elle est issue des évolutions d'indices de chiffres d'affaires¹³ mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial

	Dates de publication des rapports	En volume					En valeur				
		2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
base 2020	décembre 2023			- 1,0 (def)	+ 7,3 (def)	+ 3,6 (p)			- 0,7 (def)	+ 8,2 (def)	+ 8,8 (p)
	décembre 2022			- 3,2 (def)	+ 4,5 (p)				- 2,7 (def)	+ 5,8 (p)	
	juin 2022			- 2,9 (sd)	+ 4,5 (p)				- 2,5 (sd)	+ 5,9 (p)	
base 2014	décembre 2021*		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)				+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)		
	juin 2021		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)				+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)		
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 0,0 (p)				+ 2,9 (def)	+ 0,8 (p)			
	juin 2020	+ 0,4 (sd)	+ 0,3 (p)				+ 2,2 (sd)	+ 1,1 (p)			

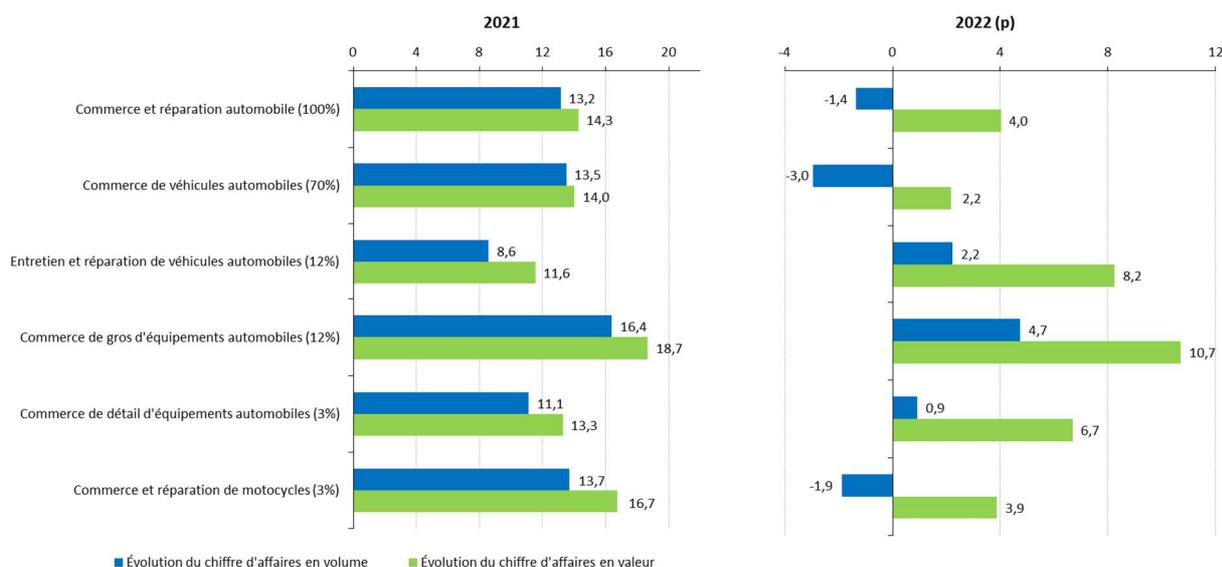
* Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.
(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

Source : Insee – Comptes du commerce

¹³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

3 – Commerce et réparation d’automobiles et de motocycles

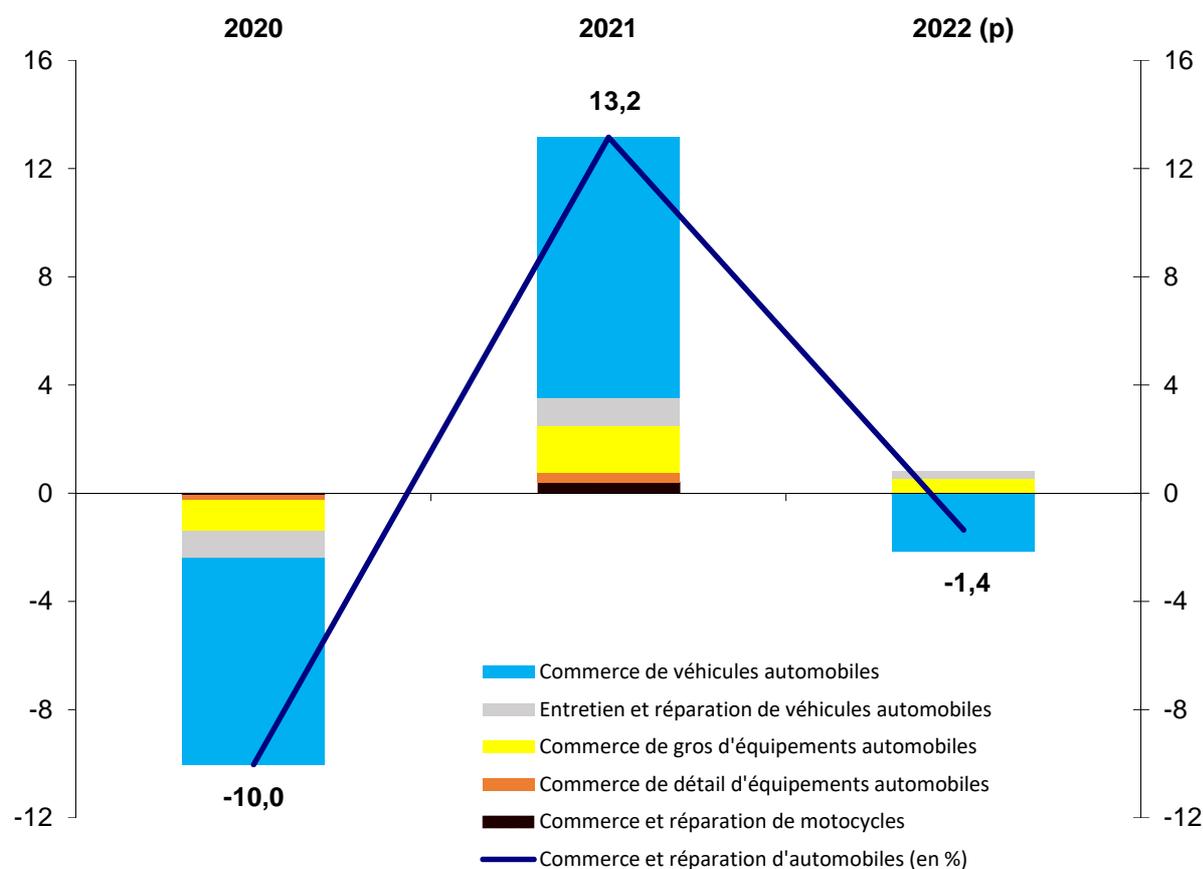
Graphique 6 : Chiffre d’affaires du commerce et réparation d’automobiles, évolutions en 2021 et 2022 (en %)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Graphique 7 : Chiffre d’affaires du commerce et réparation d’automobiles, contributions à l’évolution en volume (en points)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Tableau 4 : Chiffre d'affaires du commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.

Activités	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2022(p)	
	2020	2021	2022(p)	2020	2021	2022(p)	en Md€	en %
Commerce de véhicules automobiles*	-10,6	13,5	-3,0	-10,3	14,0	2,2	158,4	70,0
Entretien et réparation de véhicules automobiles	-8,7	8,6	2,2	-5,8	11,6	8,2	27,4	12,1
Commerce de gros d'équipements automobiles	-10,6	16,4	4,7	-8,7	18,7	10,7	26,7	11,8
Commerce de détail d'équipements automobiles	-6,5	11,1	0,9	-4,5	13,3	6,7	7,2	3,2
Commerce et réparation de motocycles	-2,7	13,7	-1,9	0,3	16,7	3,9	6,6	2,9
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	-10,0	13,2	-1,4	-9,2	14,3	4,0	226,3	100,0

* Cette rubrique comprend le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et le commerce d'autres véhicules automobiles :

- le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de véhicules automobiles pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux – tels qu'ambulances, minibus, etc. – de 3,5 tonnes ou moins ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de 3,5 tonnes ou moins comme les jeeps.

- le commerce d'autres véhicules automobiles regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de camions, remorques et semi-remorques, véhicules pour le camping tels que caravanes et autos-caravanes (camping-cars) ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de plus de 3,5 tonnes.

(p) provisoire

Source : Insee – Comptes du commerce

Encadré 3 : Principes d'évaluation et révision du chiffre d'affaires des secteurs du commerce et réparation d'automobiles

Le calcul du chiffre d'affaires du commerce et réparation d'automobiles s'appuie sur les résultats comptables des unités légales des secteurs commerciaux. Celui-ci est donc sensible aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

Les comptes du commerce ont fait l'objet d'une révision méthodologique d'ensemble pour le passage de la base 2014 à la base 2020. Ce changement de base sera documenté en détail lors de la publication du compte central en mai 2024. A cette occasion, les comptes définitifs des années 2019 et 2020 ont exceptionnellement été révisés.

Les résultats de l'année 2021, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprises Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFIP et des résultats d'enquêtes (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par produit, qui détermine le secteur d'activité principale des unités).

L'évolution du chiffre d'affaires présentée sur l'année 2022 est provisoire. Elle est issue des évolutions d'indices de chiffres d'affaires¹⁴ mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

¹⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

4 – Entre 2019 et 2021, l'excédent brut d'exploitation progresse dans les secteurs commerciaux

4.1 – En 2021, la marge commerciale du commerce dépasse son niveau de 2019

En 2021, le chiffre d'affaires hors taxes des secteurs commerciaux s'élève à **1 720 milliards d'euros** et les ventes de marchandises à **1 604 milliards d'euros**. Dans le commerce, les ventes de marchandises se concentrent dans le commerce de gros (57 %) devant le commerce de détail (31 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (12 %).

La **marge commerciale** s'élève pour sa part à **349 milliards d'euros**, dont la moitié est réalisée par le commerce de gros.

Entre 2019 et 2020, la marge commerciale passe de **327 à 318 milliards d'euros** soit un recul de 9 milliards d'euros (-2,8 %). Cette diminution s'explique par les effets de la crise sanitaire. Le repli de cette marge est bien plus marqué pour le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-10,6 %) que pour le commerce de détail (-0,6 %). Ces écarts importants d'évolution des marges entre secteurs commerciaux reflètent les écarts observés sur les ventes de marchandises.

Entre 2020 et 2021, la marge commerciale dans les secteurs commerciaux rebondit avec une progression de **31 milliards d'euros**, soit une augmentation de +9,8 %, qui lui permet de dépasser en 2021 le niveau de 2019.

Entre 2020 et 2021, le rebond de la marge commerciale est plus soutenu dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+13,2 %) et le commerce de gros (+11,1 %) que dans le commerce de détail (+7,8 %).

Le **taux de marge commerciale** (rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises) des secteurs commerciaux marque un pic en 2020 (+0,4 point), avant de diminuer en 2021 (-0,3 point).

Le taux de marge commerciale est plus élevé dans le commerce de détail (29,8 % en 2021) que dans le commerce de gros (19,1 %) ou dans le commerce et la réparation d'automobiles (13,8 %). Le pic de taux de marge commerciale observé en 2020 est surtout visible pour le commerce de gros, tandis que le taux de marge commerciale est plus stable dans le commerce de détail et le commerce automobile. Un effet de structure contribue également à former ce pic sur le taux de marge commerciale agrégé du commerce : les secteurs aux taux de marge les plus faibles (commerce automobile et du commerce de gros) ont été davantage affectés par la crise sanitaire que le commerce de détail, et pèsent donc moins dans le total du commerce en 2020 que les autres années.

4.2 – Un faible impact de la crise sanitaire sur la valeur ajoutée des secteurs commerciaux, hors commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

En 2021, la **valeur ajoutée** s'élève à **245 milliards d'euros** dans les secteurs commerciaux. Dans le commerce, cette valeur ajoutée se concentre dans le commerce de gros (47 %) devant le commerce de détail (42 %) et commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (11 %).

Entre 2019 et 2020, la valeur ajoutée passe de **227 à 225 milliards d'euros** soit un recul de -2 milliards d'euros. Sur cette période, le repli de la valeur ajoutée est cependant plus faible dans le commerce (-0,9 %) que dans les services marchands non financiers (-8,5 %). En effet, la baisse de la marge commerciale (-2,8 %) est plus faible que celle des consommations intermédiaires (-4,4 %) ce qui entraîne un repli assez modéré de la valeur ajoutée. Ce repli se concentre dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-9,8 %). A l'inverse, la valeur ajoutée augmente très légèrement dans le commerce de gros (+0,2 %) et de manière un peu plus significative dans le commerce de détail (+0,7 %).

Dans le commerce de détail, marqué par les fermetures de magasins imposées par les mesures gouvernementales de lutte contre la crise sanitaire, le recul des consommations intermédiaires (-2,7 %) est plus fort que celui des ventes (-1,0 %) ou de la marge commerciale (-0,6 %). Durant les périodes de confinement, les détaillants ont pu réduire certaines dépenses courantes de fonctionnement (chauffage, électricité, entretien et nettoyage, loyers, fournitures, etc.). La perte de chiffre d'affaires a été beaucoup plus limitée que dans les services marchands non financiers (respectivement -1,0 % et -4,4 %) grâce à des phénomènes de report de la consommation en magasin vers la consommation en ligne, d'une part, et de la restauration vers le commerce alimentaire, d'autre part. De plus, il y a pu y avoir un rattrapage de la consommation non-alimentaire en dehors des périodes de fermeture des magasins.

Entre 2020 et 2021, la valeur ajoutée des secteurs commerciaux rebondit de +8,6 %, avec une augmentation de 19 milliards d'euros. Ce rebond provient principalement du commerce de gros (+11,5 %, après +0,2 % en 2020), et dans une moindre mesure du commerce automobile (+6,6 % après -9,8 % en 2020). Le rebond est plus prononcé pour les services marchands non financiers (+10,8 %, après -8,5 % en 2020).

4.3 – Une augmentation de l'excédent brut d'exploitation pendant la crise sanitaire

En 2021, l'excédent brut d'exploitation (EBE) s'élève à **92 milliards d'euros** dans les secteurs commerciaux. Il se concentre à 50 % dans le commerce de gros, devant le commerce de détail (41 %) et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (9 %).

Entre **2019 et 2020**, l'excédent brut d'exploitation du secteur du commerce passe de **73,5 à 81,5 milliards d'euros**, soit un gain de +10,8 %, alors qu'il diminue de -4,4 % dans les services marchands non financiers. Dans le commerce, la hausse de +8 milliards d'euros de l'EBE découle principalement d'une baisse de -6,7 Mrd€ des frais de personnel (*salaires et charges sociales*), liée notamment au dispositif de chômage partiel. En second lieu, les subventions d'exploitations progressent de +3,3 Mrd€, en raison des subventions destinées notamment à amortir les effets des fermetures administratives de magasins.

L'excédent brut d'exploitation augmente de **+5,5 milliards d'euros** pour les sociétés du commerce de détail soit une hausse de +19 %. Cette augmentation se limite à **+3,5 milliards d'euros** dans le commerce de gros soit une hausse de +10 %. Mais, les entreprises du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles enregistrent à l'inverse une diminution de **-1,1 milliards d'euros**, soit une baisse de -12 %.

Les sociétés du commerce de détail sont les plus grandes bénéficiaires de la hausse des subventions d'exploitation, avec un gain de **+2,2 milliards d'euros**. Elles sont suivies par les sociétés du commerce de gros et du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles avec des gains respectifs de **+0,7 et +0,4 milliards d'euros**. La diminution en frais de personnel est plus accentuée dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-7,2 %) que dans le commerce de gros (-4,3 %) ou le commerce de détail (-4,3 %).

Entre **2020 et 2021**, l'excédent brut d'exploitation des secteurs commerciaux passe de **81,5 à 92,1 milliards d'euros**, soit une hausse de +13 %, moins soutenue que le rebond des services marchands non financiers sur cette même période (+19,7 %). La hausse de l'EBE du commerce découle principalement du rebond de la valeur ajoutée, mais aussi d'une baisse des impôts sur la production de **-1,6 milliards d'euros** et d'une hausse des subventions de **+1,9 milliards d'euros**.

Au sein du commerce, la hausse de l'EBE se concentre sur le commerce de gros avec un gain de **+7,6 milliards d'euros**, soit une progression de +20 %. Dans le commerce de détail, l'excédent brut d'exploitation augmente plus modérément de **+3,2 milliards d'euros**. En revanche, le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles affiche un léger recul de **-0,1 milliards d'euros**, soit un repli beaucoup moins marqué qu'en 2020.

Sur l'ensemble de la période 2019-2021, le taux de marge (rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée) des secteurs commerciaux passe de 32,3 % en 2019 à 37,6 % en 2021, soit une hausse de +5,3 points. Le taux de marge progresse également de +4,1 points dans les services marchands non financiers, où il passe de 31,9 % à 36,0 %. La hausse du taux de marge est forte dans le commerce de détail (+6,6 points) et dans le commerce de gros (+6,1 points), tandis qu'il baisse dans le commerce automobile (-3,2 points).

Les principaux facteurs de hausse du taux de marge des secteurs commerciaux entre 2019 et 2021 sont la baisse des dépenses de personnel en 2020, suivie d'un rebond de ces dépenses en 2021 plus faible que celui de la valeur ajoutée, la hausse des subventions en part de la valeur ajoutée, et enfin la baisse des impôts de production en part de la valeur ajoutée.

Tableau 5 : Compte des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2019

En milliards d'euros

	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	Commerce de gros	Commerce de détail	Ensemble du commerce
COMPTE DE PRODUCTION				
Chiffre d'affaires hors taxes	209,6	923,4	484,6	1 617,6
Ventes de marchandises	188,6	863,2	459,0	1 510,8
- Coût d'achat des marchandises	162,2	699,0	322,7	1 183,8
= Marge commerciale au prix de base ⁽¹⁾	26,4	164,2	136,3	326,9
+ Production vendue de biens et services	23,2	60,2	25,6	109,0
+ Production stockée et immobilisée	0,2	3,0	0,9	4,1
+ Autres productions ⁽²⁾	1,8	1,3	6,4	9,5
= Production totale au prix de base ⁽¹⁾	51,7	228,7	169,3	449,6
- Consommations intermédiaires	23,2	125,6	73,4	222,1
= Valeur ajoutée brute au prix de base ⁽¹⁾	28,5	103,1	95,9	227,5
COMPTE D'EXPLOITATION				
Valeur ajoutée brute au prix de base ⁽¹⁾	28,5	103,1	95,9	227,5
- Rémunération des salariés ⁽³⁾	18,2	63,1	61,8	143,2
- Autres impôts sur la production ⁽⁴⁾	1,4	5,2	5,1	11,7
+ Autres subventions sur la production ⁽⁵⁾	0,1	0,4	0,4	0,9
= Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	9,1	35,1	29,3	73,5

(1) Le passage au prix de base revient à retrancher les impôts sur les produits et ajouter les subventions sur les produits.

(2) Cette ligne regroupe les autres produits d'exploitation, la production pour compte propre de R&D et quelques corrections conceptuelles non ventilées sur les différentes composantes de la production (par exemple le travail au noir des unités non déclarées).

(3) La rémunération des salariés englobe les salaires, traitements et cotisations sociales.

(4) Les impôts sur les produits ne sont pas inclus dans cette ligne car déjà retranchés dans le passage au prix de base.

(5) Les subventions sur les produits ne sont pas incluses dans cette ligne car déjà ajoutées dans le passage au prix de base.

Source : Insee, comptes du commerce (base 2020)

Tableau 6 : Compte des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2020

En milliards d'euros

	Commerce et réparation d'automobiles et de motos	Commerce de gros	Commerce de détail	Ensemble
COMPTE DE PRODUCTION				
Chiffre d'affaires hors taxes	190,4	877,1	479,5	1 547,0
Ventes de marchandises	169,1	818,1	454,6	1 441,8
- Coût d'achat des marchandises	145,5	659,5	319,1	1 124,1
= Marge commerciale au prix de base ⁽¹⁾	23,6	158,5	135,5	317,7
+ Production vendue de biens et services	23,3	59,0	24,9	107,3
+ Production stockée et immobilisée	0,2	3,3	0,9	4,4
+ Autres productions ⁽²⁾	1,2	0,8	6,5	8,6
= Production totale au prix de base ⁽¹⁾	48,4	221,7	167,9	437,9
- Consommations intermédiaires	22,7	118,4	71,4	212,4
= Valeur ajoutée brute au prix de base ⁽¹⁾	25,7	103,3	96,5	225,5
COMPTE D'EXPLOITATION				
Valeur ajoutée brute au prix de base ⁽¹⁾	25,7	103,3	96,5	225,5
- Rémunération des salariés ⁽³⁾	16,9	60,4	59,2	136,4
- Autres impôts sur la production ⁽⁴⁾	1,3	5,3	5,2	11,8
+ Autres subventions sur la production ⁽⁵⁾	0,5	1,1	2,7	4,2
= Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	8,0	38,6	34,8	81,5

(1) Le passage au prix de base revient à retrancher les impôts sur les produits et ajouter les subventions sur les produits.

(2) Cette ligne regroupe les autres produits d'exploitation, la production pour compte propre de R&D et quelques corrections conceptuelles non ventilées sur les différentes composantes de la production (par exemple le travail au noir des unités non déclarées).

(3) La rémunération des salariés englobe les salaires, traitements et cotisations sociales.

(4) Les impôts sur les produits ne sont pas inclus dans cette ligne car déjà retranchés dans le passage au prix de base.

(5) Les subventions sur les produits ne sont pas incluses dans cette ligne car déjà ajoutées dans le passage au prix de base.

Source : Insee, comptes du commerce (base 2020)

Tableau 7 : Compte des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2021

En milliards d'euros

	Commerce et réparation d'automobiles et de motos	Commerce de gros	Commerce de détail	Ensemble du commerce
COMPTE DE PRODUCTION				
Chiffre d'affaires hors taxes	217,6	984,2	517,9	1 719,6
Ventes de marchandises	193,9	919,4	490,4	1 603,7
- Coût d'achat des marchandises	167,2	743,4	344,2	1 254,8
= Marge commerciale au prix de base ⁽¹⁾	26,7	176,0	146,1	348,9
+ Production vendue de biens et services	26,0	64,8	27,5	118,2
+ Production stockée et immobilisée	0,2	3,6	1,0	4,9
+ Autres productions ⁽²⁾	0,0	2,2	6,1	8,3
= Production totale au prix de base ⁽¹⁾	52,9	246,6	180,7	480,3
- Consommations intermédiaires	25,5	131,5	78,3	235,3
= Valeur ajoutée brute au prix de base ⁽¹⁾	27,4	115,1	102,4	245,0
COMPTE D'EXPLOITATION				
Valeur ajoutée brute au prix de base ⁽¹⁾	27,4	115,1	102,4	245,0
- Rémunération des salariés ⁽³⁾	18,7	66,2	63,8	148,8
- Autres impôts sur la production ⁽⁴⁾	1,2	4,5	4,5	10,2
+ Autres subventions sur la production ⁽⁵⁾	0,4	1,7	4,0	6,1
= Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	7,9	46,2	38,0	92,1

(1) Le passage au prix de base revient à retrancher les impôts sur les produits et ajouter les subventions sur les produits.

(2) Cette ligne regroupe les autres produits d'exploitation, la production pour compte propre de R&D et quelques corrections conceptuelles non ventilées sur les différentes composantes de la production (par exemple le travail au noir des unités non déclarées).

(3) La rémunération des salariés englobe les salaires, traitements et cotisations sociales.

(4) Les impôts sur les produits ne sont pas inclus dans cette ligne car déjà retranchés dans le passage au prix de base.

(5) Les subventions sur les produits ne sont pas incluses dans cette ligne car déjà ajoutées dans le passage au prix de base.

Source : Insee, comptes du commerce (base 2020)

Encadré 4 : Définitions

Le **chiffre d'affaires** représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante.

Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

La **marge commerciale** réalisée par une unité statistique (entreprise, unité légale), est définie comme la différence entre le montant hors taxes des ventes de marchandises et le coût d'achat hors taxes des marchandises vendues.

La **valeur ajoutée (VA)** représente la richesse nouvelle produite par l'entreprise lors du processus de production qui pourra être répartie sous forme de revenus. Elle permet de calculer la richesse brute créée par une entreprise, avant rémunération de ses salariés, de ses apporteurs de capitaux et des administrations.

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** est un indicateur financier qui mesure la rentabilité d'une entreprise en comparant les revenus et les charges d'exploitation. Il représente le cash-flow tiré de l'exploitation d'une entreprise avant la prise en compte des impacts du mode de financement.

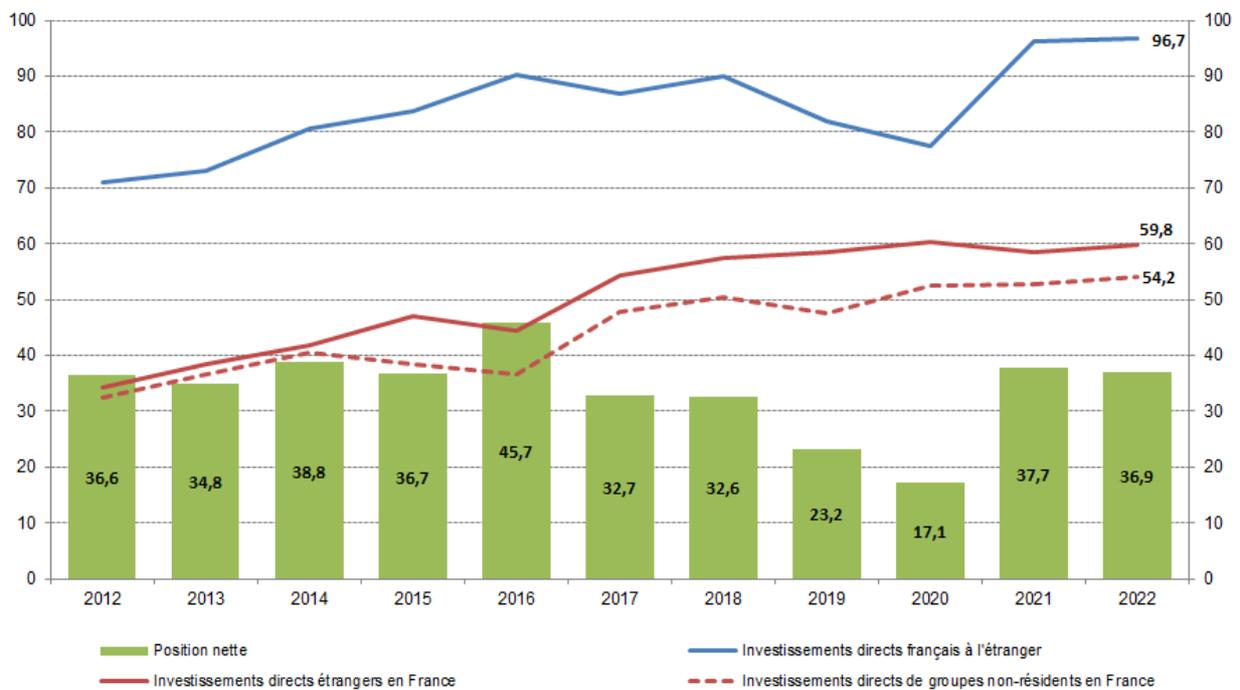
L'excédent brut d'exploitation (EBE) est une ressource permettant à l'entreprise de maintenir son outil de production et de le développer, et de rémunérer les capitaux engagés.

CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES

1 – La position créditrice du commerce en matière d'investissements directs étrangers reste globalement stable en 2022

Fin 2022, les stocks d'investissements directs du secteur du commerce présentent une position nette créditrice¹⁵ de 37 milliards d'euros en valeur mixte¹⁶, contre 38 milliards l'année précédente (chiffre fortement révisé à la hausse suite au rapatriement sur le territoire français de la holding d'un grand groupe et de ses filiales). Après les reculs observés en 2019 et 2020 du fait de la pandémie de Covid, le stock d'investissements directs français à l'étranger dans le secteur du commerce (96,7 milliards) dépasse les niveaux enregistrés en 2017 et 2018. De leur côté, les investissements directs étrangers dans les entreprises résidentes du secteur du commerce (59,8 milliards) progressent de 2,2 % en 2022. Après une légère baisse observée en 2021, ils avoisinent leur plus haut niveau historique atteint en 2020 (60,4 milliards).

Graphique 1 : Stocks d'investissements directs dans le secteur du commerce depuis 2012 (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

Note : L'écart entre les investissements directs étrangers en France et ceux des seuls groupes non-résidents en France illustre la présence d'investissements directs étrangers entrants dont la France est le pays d'origine ultime (investissements circulaires).

¹⁵ Égale à la différence entre investissements directs sortants et investissements directs entrants, la position nette en investissements directs étrangers (IDE) d'un pays est positive (créditrice) lorsque le pays est investisseur net à l'étranger et négative (débitrice) quand le pays accueille plus d'IDE qu'il n'en effectue lui-même à l'étranger. Elle évolue d'une année sur l'autre en fonction des flux nets d'IDE enregistrés au cours de l'année, des fluctuations de change (se répercutant sur la contre-valeur en euro des encours libellés en devises) et d'autres ajustements statistiques (effets de valorisation et autres changements de volume).

¹⁶ En valeur mixte, les capitaux propres détenus dans des sociétés cotées sont valorisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans les sociétés non cotées sont valorisés en valeur comptable (voir annexe méthodologique). Tous les chiffres relatifs aux investissements directs dans ce rapport sont donnés en valeur mixte.

1.1 – L’essentiel de la position créditrice provient de la forte internationalisation du secteur du commerce de détail en magasin non spécialisé

À fin 2022, la position extérieure nette en investissements directs du secteur du commerce représente 6,6 % de la position nette de la France, tous secteurs confondus. Cela équivaut à près de 37 milliards sur un total de 556 milliards d’euros.

Par rapport aux autres grands secteurs d’activité, le commerce se situe au quatrième rang avec une position nette en investissements directs à 37 milliards d’euros fin 2022. L’industrie possède la position nette créditrice la plus élevée (374 milliards), devant le secteur des activités financières et d’assurance (127 milliards) et le secteur Information et communication (50 milliards).

Tableau 1 : Position nette de la France en investissements directs étrangers par secteur d’activité¹⁷

	en mds d’€				
	2018	2019	2020	2021	2022
Agriculture, sylviculture et pêche (A)	- 0,3	- 0,2	- 0,4	- 0,2	- 0,6
Industries (B à E)	377,1	352,2	330,0	338,3	374,4
Construction (F)	0,9	9,1	7,4	4,4	5,7
Commerce ; réparation d’automobiles (G)	32,6	23,2	17,1	37,7	36,9
Transports et entreposages (H)	0,1	2,4	3,3	11,8	7,3
Hébergement et restauration (I)	4,7	4,1	- 0,5	- 1,3	- 1,2
Information et communication (J)	57,5	58,6	56,6	52,1	50,3
Activités financières et d’assurance (K)	118,4	132,1	131,3	131,4	126,7
Activités immobilières (L)	- 60,5	- 62,4	- 66,9	- 75,5	- 77,8
Autres services (M à S)	24,0	13,7	11,7	11,0	8,7
Non ventilé	9,7	6,5	2,5	3,3	25,6
Total (tous secteurs)	564,4	539,4	492,2	513,0	556,0

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

La position nette créditrice du secteur du commerce provient principalement du commerce de détail en magasin non spécialisé, comme les supermarchés ou les grands magasins. Cette activité présente à elle seule une position créditrice de 23 milliards d’euros à fin 2022. Elle est le reflet de l’internationalisation de plusieurs grands groupes de grande distribution.

¹⁷ La ventilation par activité économique est effectuée sur la base de la nomenclature NAF rév. 2. Le secteur est celui de l’entité résidente, pour les investissements entrants comme sortants. Pour les investissements directs français à l’étranger, le secteur est donc celui de l’investisseur, tandis qu’il s’agit du secteur de l’entreprise investie pour les investissements directs étrangers en France. Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont reclassées en fonction de l’activité principale de leur groupe.

Tableau 2 : Position nette de la France en investissements directs étrangers par type de commerce

en mds d'€

	2018	2019	2020	2021	2022
Commerce de gros (y compris intermédiaires)	- 6,4	- 0,3	- 6,0	1,1	1,6
dont Intermédiaires du commerce de gros	- 3,5	- 2,5	- 3,0	- 3,7	- 3,5
dont CG de produits agricoles brut et animaux vivants	1,4	1,2	1,8	2,7	2,7
dont CG de produits alimentaires, boissons, tabac	- 0,1	4,9	0,8	2,4	1,6
dont CG de biens domestiques	5,5	5,8	5,1	13,5	15,5
dont CG d'équipements information et communication	- 2,7	- 2,9	- 2,8	- 5,0	- 5,9
dont CG d'autres équipements industriels	- 7,0	- 6,0	- 6,6	- 8,0	- 7,6
dont autres CG spécialisés	0,3	- 0,8	- 1,2	- 0,8	- 0,8
Commerce de détail	33,6	16,6	16,6	18,5	18,1
dont CD en magasin non spécialisé	34,6	25,3	22,3	23,6	23,3
dont CD non alimentaire en magasin spécialisé	- 1,2	- 8,8	- 6,0	- 4,9	- 4,9
Commerce et réparation d'automobiles	5,3	6,9	6,4	18,0	17,2
Total commerce	32,6	23,2	17,1	37,7	36,9

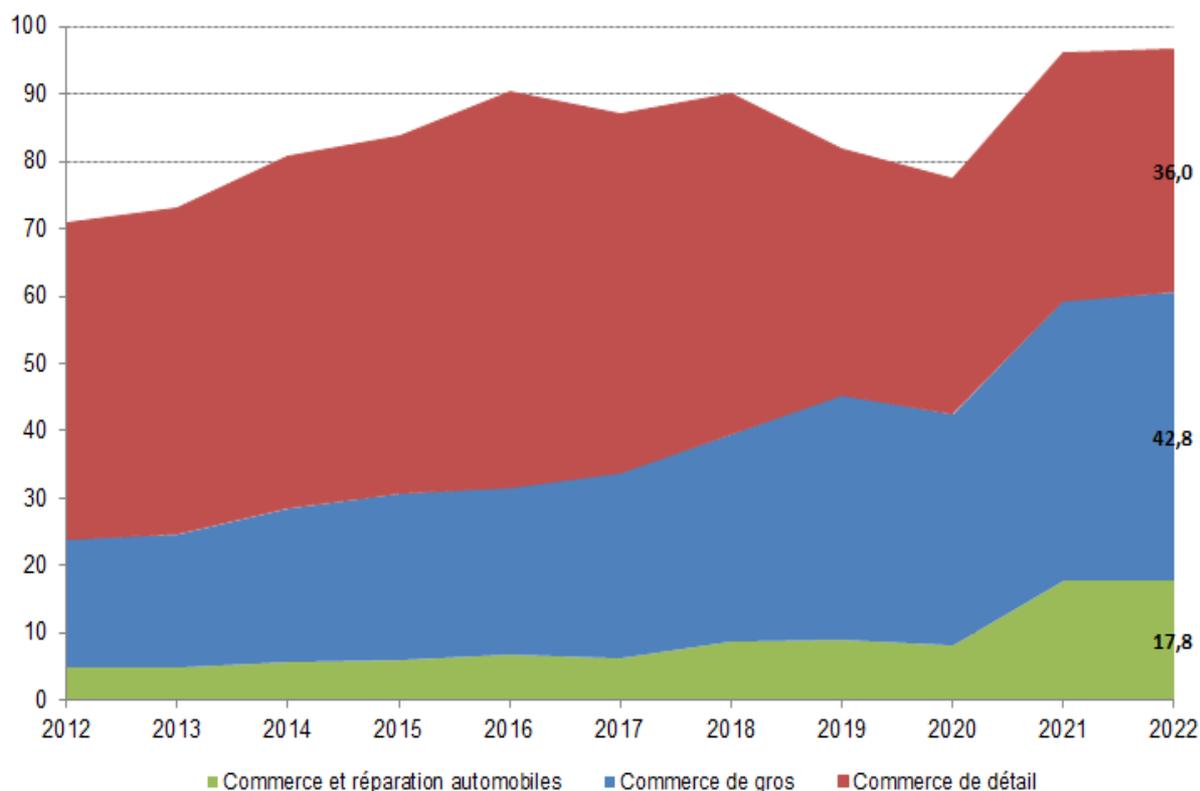
Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

1.2 – Forte concentration des investissements directs à l'étranger dans le secteur du commerce

Neuf groupes sont à l'origine de 67% des stocks d'**investissements directs à l'étranger** du secteur du commerce. C'est un niveau de concentration sensiblement supérieur à celui observé dans le secteur industriel ou dans le secteur des services, où il faut respectivement 11 et 16 groupes pour atteindre la même proportion des investissements totaux à l'étranger.

Les stocks d'investissements à l'étranger du secteur du commerce de gros ont progressé de 72 % depuis 2019, et atteignent 43 milliards d'euros à fin 2022. A l'inverse, les stocks d'investissements directs français à l'étranger dans le commerce de détail sont relativement stables sur la même période. Avec 36 milliards d'euros à fin 2022, ils ont toutefois diminué de plus d'un tiers par rapport au plus haut de 2016, lorsqu'ils atteignaient 59 milliards. Enfin, les entreprises du commerce et de la réparation d'automobiles détiennent près de 18 milliards d'euros d'investissements à l'étranger.

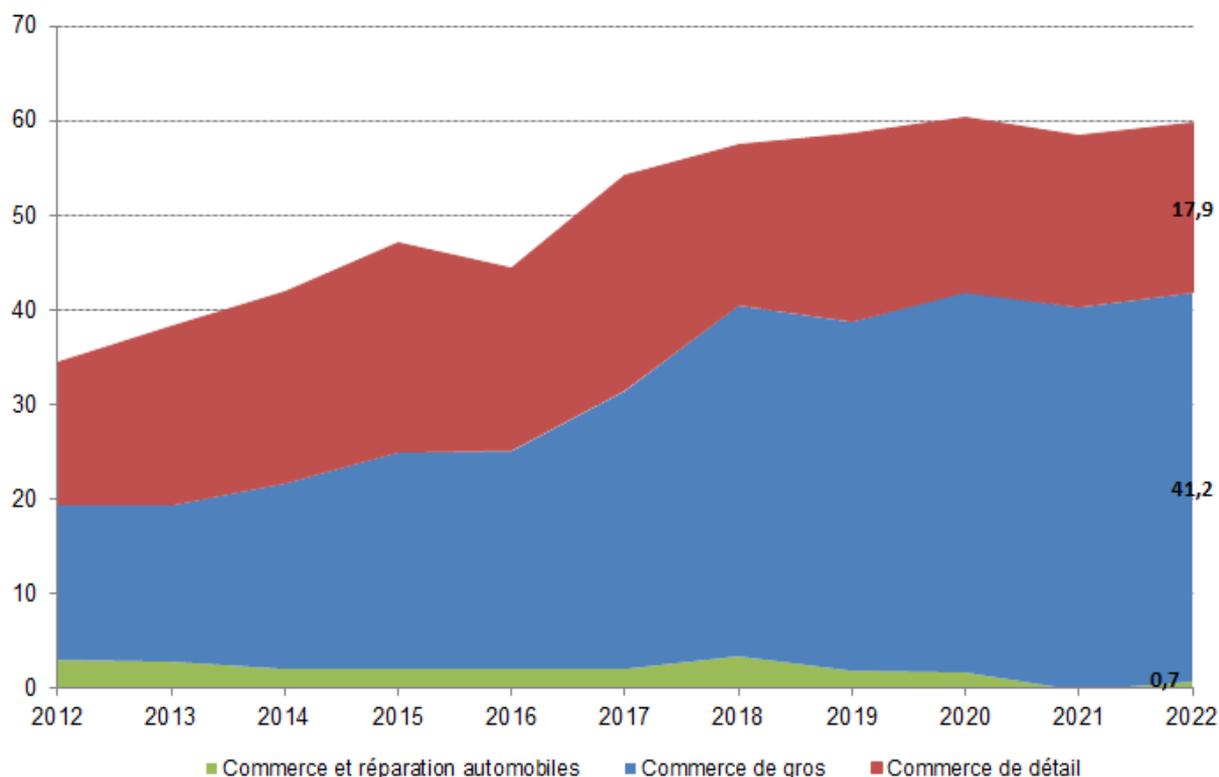
Graphique 2 : Décomposition du stock d'investissements à l'étranger des entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

Les **investissements directs entrants** dans le secteur commercial français sont nettement moins concentrés que les investissements sortants. Les investissements étrangers se portent davantage sur le commerce de gros (41 milliards d'euros à fin 2022) que sur le commerce de détail (18 milliards). Les détentions étrangères dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles sont quant à elles nettement plus faibles (0,7 milliard).

Graphique 3 : Décomposition du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction de la Balance des Paiements

1.3 – Les pays de l'Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français

L'Union européenne est la principale destination immédiate¹⁸ des investissements directs français à l'étranger. Avec 55 milliards d'euros fin 2022, elle concentre 56 % du total des investissements directs détenus à l'étranger par des entreprises commerciales résidentes. Les principaux pays d'accueil sont la **Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne**. A noter que les Pays-Bas sont davantage un pays de transit des investissements pour des raisons fiscales que d'implantation d'établissements commerciaux.

Le rapatriement de Suisse en France de la holding d'un grand groupe, elle-même détentrice d'investissements à l'étranger via ses filiales, explique une large part de la forte révision à la hausse du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger entre 2020 et 2021 (de 78 à 96 milliards d'euros).

¹⁸ Dans cette partie, la ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger ou étrangers en France est opérée en fonction du pays immédiat de destination ou de provenance des fonds, sans tenir compte de la localisation du destinataire final ou de l'investisseur ultime. Ainsi, lorsqu'une entreprise non résidente investit en France via le Luxembourg, l'investissement est attribué au Luxembourg et non au pays qui est à l'origine de l'investissement.

Tableau 3 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (par pays de contrepartie immédiate)

en mds d'€

	2018	2019	2020	2021	2022
Union européenne (à 27)	58,5	49,8	47,7	53,3	54,5
Zone euro (à 19)	53,7	45,0	43,2	48,5	49,7
dont:					
Allemagne	6,2	1,2	1,1	1,1	1,0
Belgique	15,0	11,1	11,4	16,0	17,5
Espagne	6,4	11,7	7,9	7,8	7,8
Italie	2,2	1,7	2,1	1,8	2,4
Luxembourg	1,0	0,5	1,2	0,8	1,2
Pays-Bas	20,4	15,8	16,3	18,1	17,0
Autres pays de l'Union européenne	4,8	4,9	4,5	4,8	4,8
Pologne	2,8	2,9	2,6	2,6	2,6
République tchèque	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5
Roumanie	0,5	0,5	0,5	0,8	0,9
Reste du monde	31,6	32,0	29,8	42,8	42,2
dont:					
Brésil	3,1	3,3	2,6	3,4	3,8
Chine et Hong-Kong	3,7	3,7	2,7	4,3	4,2
États-Unis	3,1	5,2	4,3	7,7	8,1
Japon	0,7	0,9	1,4	1,5	1,3
Royaume-Uni	8,0	5,6	6,1	7,1	6,3
Russie	0,9	1,2	1,2	0,9	0,6
Suisse	0,5	0,6	0,4	3,8	4,0
Total	90,1	81,8	77,5	96,1	96,7

Source : Banque de France, Direction de la Balance des paiements

Les pays de l'Union européenne ont également un poids prépondérant dans les investissements directs étrangers dans le secteur commercial résident français, avec 39 milliards d'euros à fin 2022. Ces investissements représentent 66 % du total des stocks. Les premiers pays de provenance immédiate sont l'**Allemagne**, les **Pays-Bas** et le **Luxembourg**, ces deux derniers pays étant fréquemment des pays de transit des investissements.

Tableau 4 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (par pays de contrepartie immédiate)

	en mds d'€				
	2018	2019	2020	2021	2022
Union européenne (à 27)	40,0	34,9	41,1	37,7	39,2
Zone euro (à 19)	37,6	32,8	38,7	35,8	37,2
dont:					
Allemagne	8,2	9,4	10,8	10,2	11,2
Autriche	0,9	0,6	3,4	2,1	2,2
Belgique	4,6	2,9	2,2	3,1	3,1
Espagne	0,7	0,7	0,5	- 0,1	0,2
Italie	2,7	2,9	3,2	3,6	3,8
Luxembourg	11,0	9,1	10,6	8,6	7,8
Pays-Bas	8,2	6,6	7,7	8,1	8,6
Autres pays de l'Union européenne	2,4	2,1	2,4	2,0	2,0
Danemark	1,9	1,7	1,9	1,3	1,2
Suède	0,4	0,5	0,3	0,6	0,8
Reste du monde	17,5	23,7	19,4	20,7	20,6
dont:					
Chine et Hong-Kong	0,2	0,5	0,5	1,5	2,0
États-Unis	2,5	2,2	2,6	2,0	1,7
Japon	3,0	2,0	2,2	2,0	2,1
Royaume-Uni	7,4	13,0	9,8	10,7	9,6
Suisse	2,9	4,2	2,6	2,8	3,1
Total	57,5	58,6	60,4	58,5	59,8

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

1.4 – L'origine ultime¹⁹ des investissements directs étrangers se situe aussi au Royaume-Uni et aux États-Unis

L'attribution des investissements directs au pays de la tête de groupe de l'investisseur, et non plus au pays de provenance des fonds investis, modifie la hiérarchie des principaux pays investisseurs. Les premiers pays investisseurs en France dans le secteur du commerce sont alors l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Le poids des pays de transit, tels que le Luxembourg et les Pays-Bas, diminue nettement.

Selon cette approche, la France figure également parmi les investisseurs directs, avec un stock de près de 6 milliards d'euros fin 2022. Plusieurs groupes multinationaux français disposent en effet de réseaux internationaux de filiales, en particulier des sociétés holdings localisées notamment aux Pays-Bas ou au Luxembourg, susceptibles de détenir des participations financières en France pour le compte du groupe.

¹⁹ La ventilation des stocks d'investissements directs étrangers en France en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime repose sur la connaissance des liens financiers entre entreprises. Recommandée par l'OCDE, cette approche complémentaire fournit une analyse plus précise de l'origine géographique réelle des fonds investis dans les entreprises résidentes. À l'inverse, il n'est pas possible pour l'instant d'établir de ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger selon les pays de destination ultime.

Tableau 5 : Origine ultime du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes

	2018	2019	2020	2021	2022
France	7,5	8,4	8,0	5,8	5,6
Union européenne (hors France)	23,0	25,1	29,7	28,5	27,9
Zone euro (hors France)	20,5	22,5	27,2	26,4	25,8
Allemagne	9,7	10,1	11,6	11,6	11,6
Belgique	2,7	2,9	2,9	3,3	3,2
Espagne	1,3	1,9	1,7	1,6	1,5
Italie	2,5	2,6	3,1	3,5	3,3
Luxembourg	1,4	1,7	2,0	2,5	1,6
Pays-Bas	1,5	2,1	4,4	2,5	2,8
Autres pays de l'Union européenne	2,5	2,6	2,5	2,1	2,1
Danemark	1,9	1,9	1,9	1,2	1,2
Suède	0,6	0,7	0,5	0,8	0,8
Reste du monde	27,0	25,1	22,7	24,2	26,3
Chine et Hong-Kong	1,1	1,4	1,5	2,4	3,1
États-Unis	7,3	6,3	5,9	5,7	5,6
Japon	4,1	3,2	2,8	2,6	2,9
Royaume-Uni	6,9	9,2	8,2	8,9	9,4
Suisse	3,8	2,7	2,2	2,6	2,4
Total	57,5	58,6	60,4	58,5	59,8
<i>Total hors France</i>	<i>50,0</i>	<i>50,2</i>	<i>52,4</i>	<i>52,7</i>	<i>54,2</i>

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

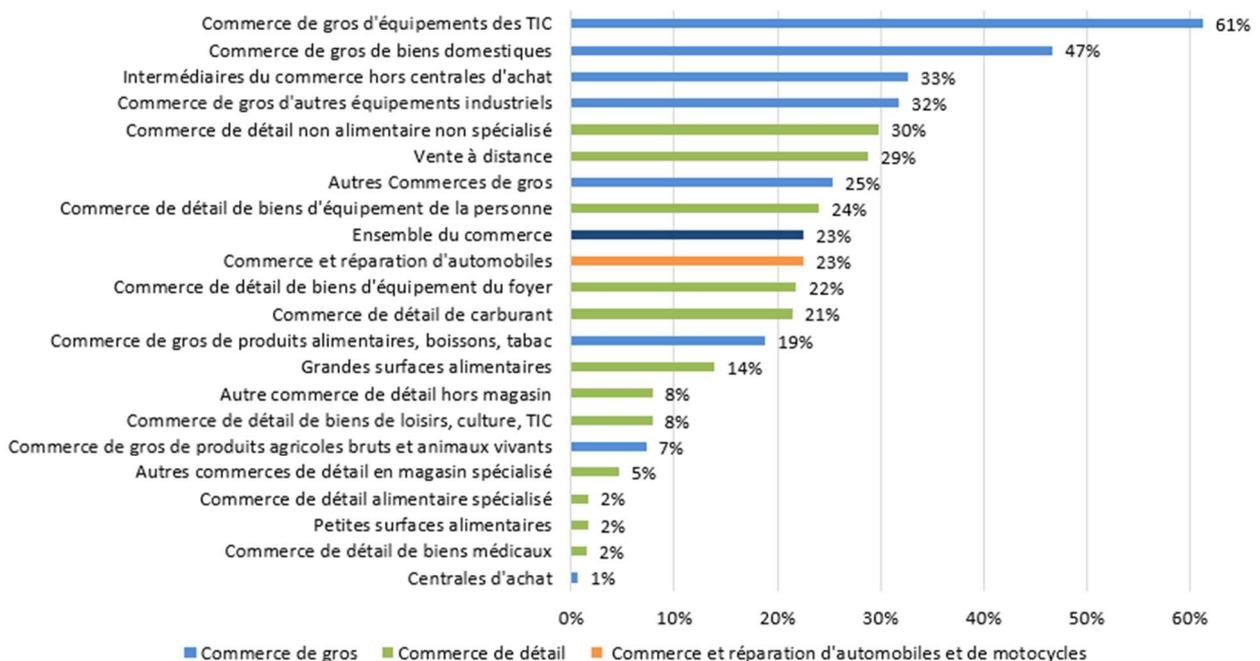
2 – Les groupes étrangers réalisent près d'un quart du chiffre d'affaires des sociétés commerciales

2.1 – La part des groupes étrangers est plus importante dans le commerce de gros

En 2021, les filiales commerciales résidentes contrôlées par des groupes étrangers réalisent un chiffre d'affaires de 390 milliards d'euros et emploient 560 000 salariés, soit 23 % du chiffre d'affaires et 17 % de l'emploi salarié de l'ensemble des opérateurs commerciaux intervenant sur le territoire français.

Dans le commerce de gros (hors intermédiaires), les filiales résidentes de groupes étrangers réalisent 27 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. C'est dans ce secteur que la part des filiales de groupes étrangers est la plus importante. En effet, outre les filiales commerciales de sociétés commerciales étrangères, ce secteur inclut les filiales de commercialisation des opérateurs industriels distribuant leurs produits en France. Pour les mêmes raisons, les filiales de sociétés étrangères détiennent une place importante dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (23 %). En revanche, la part des filiales de sociétés étrangères est plus faible dans le commerce de détail (14 %).

Graphique 4 : Part dans le secteur d'activité du chiffre d'affaires des filiales françaises de groupes étrangers en 2021 (en %)



Source : Insee-Lifi, É sane

Note de lecture : En 2021, 61 % du chiffre d'affaires du commerce de gros de biens d'équipements des TIC est réalisé par des filiales françaises de groupes étrangers.

Au sein du commerce de gros, l'activité des filiales sous contrôle étranger est dominante dans l'équipement de l'information et de la communication (61 %) tandis qu'elle est marginale dans le commerce de gros de produits agricoles bruts (7 %).

Parmi les intermédiaires du commerce, la présence étrangère est très faible dans les centrales d'achats, mais importante au sein des autres intermédiaires (33 %).

Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, la part des filiales de groupes étrangers ne reflète pas complètement le poids des constructeurs automobiles étrangers dans la distribution d'automobiles en France. En effet, les concessionnaires automobiles en France distribuant des marques étrangères sont liés par contrat et non par des liens financiers avec les constructeurs automobiles étrangers ou leur filiale de commercialisation établie en France.

Dans le commerce de détail, le contrôle étranger est modeste. Les groupes étrangers sont surtout présents dans le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (30 %), la vente à distance (29 %), l'équipement de la

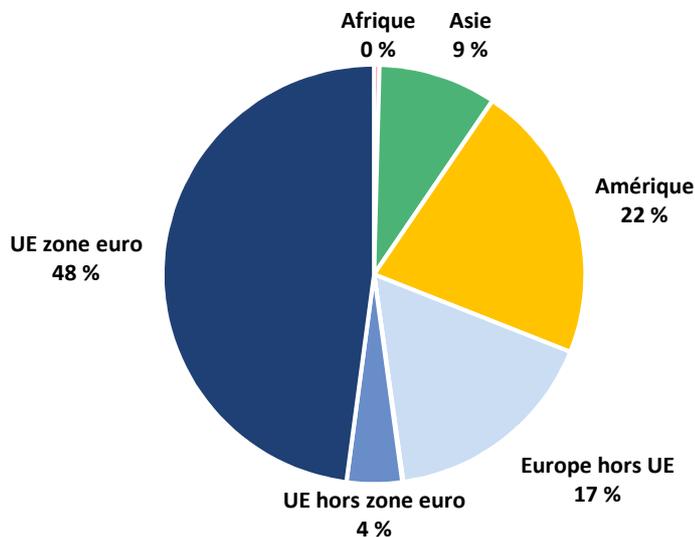
personne (24 %), l'équipement du foyer (22 %) et la vente de carburant (21 %). En revanche, ils sont quasiment absents des petites surfaces alimentaires et du commerce de biens médicaux, secteurs dans lesquels le poids des unités légales indépendantes est prépondérant.

2.2 – Les groupes européens contrôlent 70 % de l'activité des filiales commerciales des groupes étrangers

Les groupes européens dominent nettement au sein des groupes étrangers ayant une activité commerciale en France. En 2021, leurs filiales réalisent près de 70 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des filiales commerciales résidentes de groupes étrangers. Les groupes originaires de l'Union européenne (UE 27) réalisent 52 % de l'activité commerciale des groupes étrangers (48 % pour les groupes de la zone euro).

Les filiales commerciales de groupes non européens (plus de 30 % du chiffre d'affaires total) sont majoritairement contrôlées par des groupes situés sur le continent américain (22 %) et, dans une moindre mesure, en Asie (9 %). Le poids des groupes africains est très faible.

Graphique 5 : Répartition du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par zone géographique d'origine du groupe en 2021 (en %)



Source : Insee-Lifi, *Ésane*

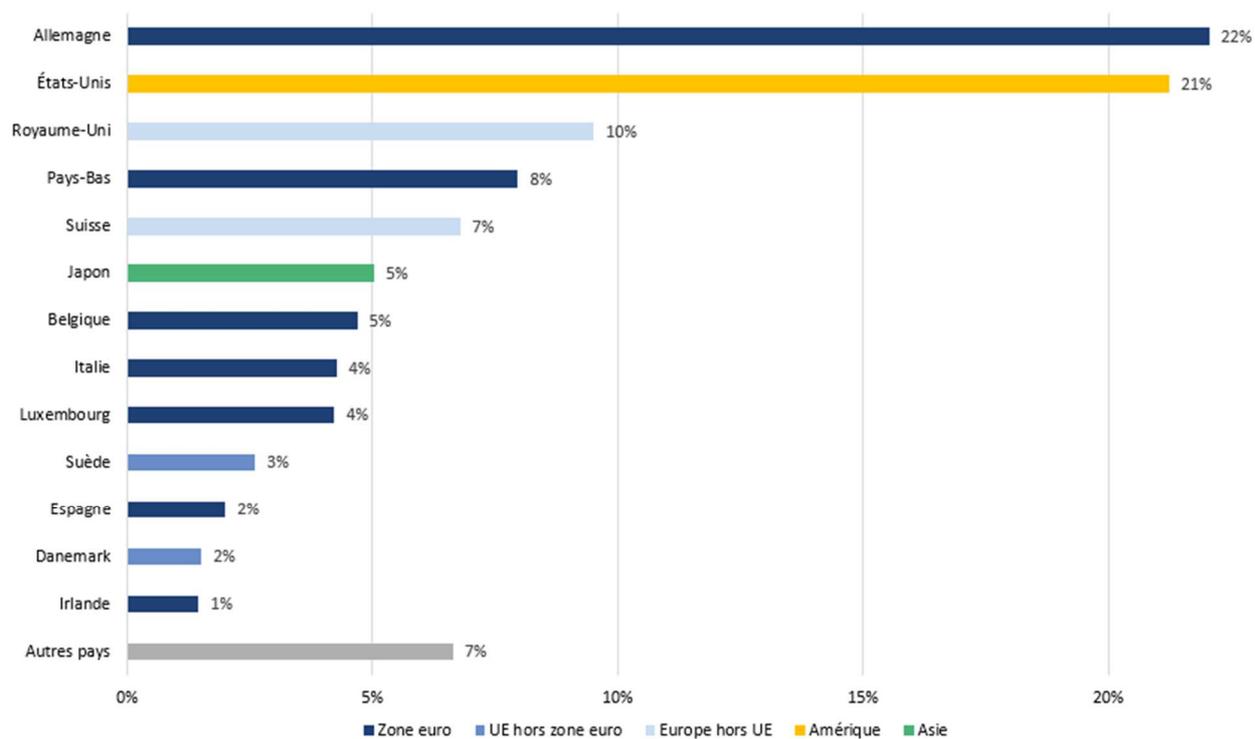
Note de lecture : En 2021, 48 % du chiffre d'affaires des filiales commerciales en France de groupes étrangers est réalisé par des filiales de groupes originaires de pays européens appartenant à la zone euro. Le Royaume-Uni appartient au périmètre « Europe hors UE ».

En 2021, l'Allemagne est le pays le plus présent, avec 86 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 22 % de l'activité des implantations commerciales en France de groupes étrangers. Ses filiales se trouvent principalement dans le commerce de véhicules automobiles (*Volkswagen, Mercedes-Benz, BMW*) et les supermarchés (*Lidl, Nocibé*).

Les filiales commerciales des groupes des États-Unis arrivent en deuxième position, avec 21 % de l'activité commerciale d'origine étrangère et un chiffre d'affaires de 83 milliards d'euros. Leur poids est presque équivalent à celui des implantations des groupes allemands. Ces filiales exercent quatre cinquièmes de leur activité dans le commerce de gros, en particulier dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques (*OCP Répartition, Alliance Healthcare Répartition, Pfizer*) et d'ordinateurs (*Hewlett-Packard, Dell, TD Synnex*). Elles exercent également dans le commerce de détail (*Amazon*, notamment).

Les filiales commerciales des groupes britanniques, au troisième rang avec 10 % de l'activité et 37 milliards de chiffre d'affaires, sont notamment implantées dans la distribution de produits pétroliers (*Shell, BP*), dans les grandes surfaces de bricolage (*Kingfisher* avec les enseignes *Castorama* et *Brico Dépôt*) et la distribution d'ordinateurs (*SCC, Computacenter*).

Graphique 6 : Part du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par nationalité d'origine du groupe en 2021 (en %)



Source : Insee-Lifi, *Ésane*

Note de lecture : En 2021, les filiales commerciales en France de groupes contrôlés par les États-Unis réalisent 21 % du chiffre d'affaires total des filiales commerciales de groupes étrangers

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

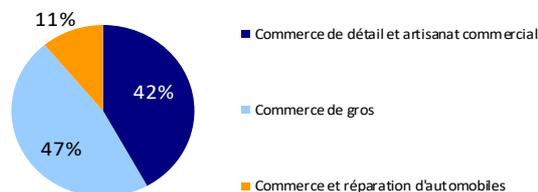
Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

Valeur ajoutée des secteurs du commerce et sa répartition en 2021

	en milliards d'euros	
	Commerce	Part dans l'économie (1)
Valeur ajoutée	245,0	11,1 %

(1) La part dans l'économie correspond ici à la part dans la valeur ajoutée totale (tous secteurs)

Source : Insee, comptes nationaux, comptes du commerce, base 2020



Chiffre d'affaires H.T. des secteurs du commerce

	en milliards d'euros		
	2020	2021	2022(p)
Commerce de détail et artisanat commercial	494,2	534,4	579,9
Commerce de gros	877,1	984,2	1 138,6
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	190,4	217,6	226,3
Ensemble commerce	1 561,7	1 736,2	1 944,9

(p) : provisoire

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le tableau de synthèse ci-dessus, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors taxes des secteurs définis par l'activité principale des unités légales. Dans le reste du rapport, d'autres concepts sont utilisés pour mesurer l'activité :

- pour le commerce de gros : les ventes de marchandises hors taxes, par secteur d'activité ;
- pour le commerce de détail : les ventes au détail hors taxes, qui intègrent une partie des ventes de services (commissions), pour une meilleure cohérence avec la consommation des ménages. Les ventes au détail sont ventilées par forme de vente ou secteur d'établissement, et non par secteur d'activité.

Eff. Non salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

(hors micro-entrepreneurs)

	2021 en milliers	Part dans les secteurs marchands
Hors artisanat commercial		
Commerce de détail	183,4	10 %
Commerce de gros	53,4	3 %
Commerce, répar. auto.	47,4	3 %
Ensemble commerce	284,2	15 %

Source : Insee - estimations d'emploi, Base non-salariés, Estel

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

Hors artisanat commercial	2021
Commerce de détail	29,8%
Commerce de gros	19,1%
Commerce, répar. auto.	13,8%
Ensemble commerce	21,8%

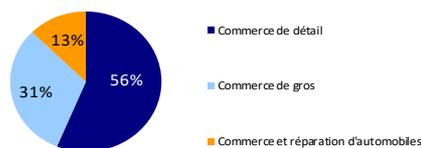
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Eff. salarié et salaires dans les secteurs du commerce (hors intérim)

	T2 2023 en milliers	Part dans les secteurs principalement marchands	Salaires en 2021 (bruts horaires moyens, en euros)
Hors artisanat commercial			
Commerce de détail	1 912,3	10,9%	16,5
Commerce de gros	1 062,2	6,1%	25,3
Commerce, répar. auto.	427,2	2,4%	18,7
Ensemble commerce	3 401,8	19,4%	19,8

Source : Insee - estimations d'emploi et Base tous salariés

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2023 (hors intérim)



Source : Insee - estimations d'emploi

Les données présentées dans tout le rapport concernent les sociétés et entreprises individuelles des secteurs du commerce, et non les entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie.

Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee.

Elles sont présentées dans la base 2020 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2

ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF

COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
C.G. de produits agricoles bruts	Groupe 46.2
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	4621Z
Autres produits	4622Z, 4623Z, 4624Z
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	Groupe 46.3
Produits frais	4631Z, 4632A, 4632B, 4632C, 4633Z, 4638A
Boissons (alcoolisées ou non)	4634Z
Autres produits	4635Z, 4636Z, 4637Z, 4638B, 4639A, 4639B
C.G. de biens domestiques	Groupe 46.4
Produits pharmaceutiques	4646Z
Autres produits	4641Z, 4642Z, 4643Z, 4644Z, 4645Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	Groupe 46.5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	4651Z
Composants et équipements électroniques et télécommunication	4652Z
C.G. d'autres équipements industriels	Groupe 46.6
Équipements de bureau	4665Z, 4666Z
Matériel électrique	4669A
Autres équipements	4661Z, 4662Z, 4663Z, 4664Z, 4669B, 4669C
Autres C.G. spécialisés	Groupe 46.7
Combustibles et produits annexes	4671Z
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction	4673A, 4673B, 4674A, 4674B
Autres produits	4672Z, 4675Z, 4676Z, 4677Z
C.G. non spécialisés	Groupe 46.9
Commerce de gros hors intermédiaires	Division 46 hors groupe 46.1
Intermédiaires du commerce	Groupe 46.1
<i>dont centrales d'achats</i>	4612A, 4617A, 4619A
Commerce de gros et intermédiaires	Division 46

COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupes 47.1 à 47.7
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupe 47.2
Boulangeries-pâtisseries	1071B, 1071C, 1071D, 4724Z
Boucheries-charcuteries	1013B, 4722Z
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	4721Z, 4723Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	4711A, 4711B, 4711C
Grandes surfaces d'alimentation générale	4711D, 4711E, 4711F
Supermarchés	4711D
Magasins multi-commerces	4711E
Hypermarchés	4711F
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	4719A, 4719B
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	Groupes 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, et 47.7
Carburants	4730Z
Technologie de l'information et de la communication	4741Z, 4742Z, 4743Z
Equipement du foyer	4751Z, 4752A, 4752B, 4753Z, 4754Z, 4759A, 4759B
Culture, loisirs	4761Z, 4762Z, 4763Z, 4764Z, 4765Z
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	Groupe 47.7
Habillement-chaussures	4771Z, 4772A
Autres équipements de la personne	4772B, 4775Z, 4777Z, 4778A
Pharmacies, articles médicaux et orthopédiques	4773Z, 4774Z
Autres magasins spécialisés	4776Z, 4778B, 4778C, 4779Z
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	Groupes 47.8 et 47.9
Commerce sur éventaire ou marché	4781Z, 4782Z, 4789Z
Ventes à distance et autres formes de commerce	4791A, 4791B, 4799A, 4799B
ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1013B, 1071B, 1071C, 1071D et division 47
<i>dont : artisanat commercial</i>	<i>1013B, 1071B, 1071C, 1071D</i>
<i>dont : commerce de détail hors pharmacies (inclus artisanat commercial)</i>	<i>1013B, 1071B, 1071C, 1071D, et division 47 hors 4773Z, 4774Z</i>

COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
Commerce de véhicules automobiles	4511Z, 4519Z
Entretien et réparation de véhicules automobiles	4520A, 4520B
Commerce de gros d'équipements automobiles	4531Z
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z
Commerce et réparation de motocycles	4540Z
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	Division 45

ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER

Les statistiques d'investissements directs étrangers, produites par la Banque de France, sont établies conformément à la méthodologie dite « du principe directionnel étendu », recommandée par le 6^{ème} manuel de balance des paiements du FMI (2008). Celle-ci constitue la norme officielle dans l'Union européenne. Pour des raisons d'homogénéité des séries statistiques, les données géographiques et sectorielles historiques ont été retraitées selon la même méthodologie. Par ailleurs, ces séries sont établies en « valeur mixte » : les investissements en capitaux propres dans des sociétés cotées sur les marchés financiers sont comptabilisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans des sociétés non cotées sont mesurés en valeur comptable.

Le principe directionnel étendu présente les opérations et positions d'investissements directs en fonction du centre de décision économique : les prêts entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classés en fonction du sens du prêt, mais d'après la résidence de la tête de groupe. Ainsi, le prêt d'une filiale à sa maison mère ou l'investissement en capital d'une filiale dans sa maison mère (représentant moins de 10 % du capital), considérés comme ayant été décidés par la maison mère, sont qualifiés d'investissements à rebours et sont reclassés en désinvestissements de la mère dans la fille. Par extension, le traitement principe directionnel est également appliqué aux relations entre sociétés « sœurs », c'est-à-dire appartenant au même groupe international mais sans lien direct en capital entre elles. Lorsqu'une société résidant en France détient une créance sur une société sœur non résidente, si la tête de groupe est également résidente, la créance est considérée comme un investissement à l'étranger ; si la tête de groupe est non résidente, la créance est reclassée comme un désinvestissement étranger en France.

L'objectif de ce reclassement est de neutraliser les flux et les stocks d'investissements directs entrants et sortants liés au développement par les multinationales de réseaux internationaux de filiales susceptibles de porter des créances et des engagements intra-groupes. Ainsi, certaines filiales résidentes d'un groupe français peuvent dégager des excédents de trésorerie alors que d'autres ont des besoins de trésorerie. Avec la méthodologie du principe directionnel étendu, la position nette, positive ou négative, vis-à-vis du centre de trésorerie non résident figure uniquement dans les investissements français à l'étranger, ce qui a pour effet de réduire du même montant les investissements entrants et sortants. Cette règle de classement peut conduire à des stocks négatifs, correspondant notamment au cas de groupes puisant davantage de fonds dans la trésorerie de leurs filiales étrangères que ce qu'ils y ont investi.

La méthodologie de la balance des paiements peut être consultée à l'adresse ci-dessous :

https://www.banque-france.fr/system/files/2023-10/bdp-methodologie_072015.pdf

Des séries statistiques annuelles depuis 2000 par pays et secteur d'activité sont également disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/statistiques/les-investissements-directs-Investissements-directs--sries-annuelles-25710>